



bulletin municipal

SAINT-CLOUD

Le nouveau bâtiment de service
de l'école du Centre
vient d'être ouvert
La restructuration de ce groupe scolaire
continue.



n° 163 décembre 1980

PIERRE

CHEMISIER TAILLEUR

90, boulevard de la République
Tél. 602.53.15

POUR VOUS MONSIEUR

Costumes prêt à porter et sur mesures
et un très beau choix de chemises, cravates, pulls, etc...

POUR VOUS MADAME

Tailleurs, jupes pantalons, manteaux sur mesures

SERVICE RETOUCHE

Pour homme et dame sur tous vêtements provenant ou non de notre magasin

si vous pensiez
à venir nous consulter
dès que vous avez un problème,
la vie vous semblerait
beaucoup plus facile

 **CREDIT LYONNAIS**

SAINT-CLOUD

2 AGENCES A VOTRE SERVICE

CD-506 - 8, rue Dailly - Tél. 602 04.17

SB-511 - 98, rue de la République - Tél. 602 66.22

JO-FUNNY

Anciennement 2, avenue Jean-Jaurès à SURESNES

Cadeaux - Arts de la table
Petits meubles - Lampes
Linge de table
Cadeaux pour enfants

*a transféré son magasin
pour mieux vous accueillir au*

4, Parc de la Bérengère
à SAINT-CLOUD
Tél. : 771.61.19

*la boutique santé s'agrandit
d'un*

RESTAURANT VEGETARIEN

PLATS A
EMPORTER



42, rue Gournod
Tel: 602.9261

*pour déjeuner tous les jours de 12h30 à 14h
pour dîner le samedi de 20h à 22h
•• fermé dimanche et lundi ••*

*une autre bonne cuisine pour
tous les gourmets*

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE

RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin

**AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCE
STÉ SUISSE WINTERTHUR**

58, rue de Buzenval - Saint-Cloud

771.85.49

BOURDOISEAU
FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*



nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe*

*Pour l'étendue
de sa gamme*

*Pour la qualité
de son assistance*

*Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS !



BANQUE POPULAIRE
DE LA RÉGION OUEST
DE PARIS

à SAINT-CLOUD

82, boulevard de la République
Tél. 602.65.19

**Banque
Populaire**

AVANT DE LOUER UN VÉHICULE
ETES-VOUS SUR QUE

FRANCE VAN

N'A PAS DES PRIX PLUS INTERESSANTS

602.86.88

Location tourisme utilitaire

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
RETELEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente



Agence DELAUNAY

S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

Luminaires

cadeaux
petits meubles
abat-jour
sur mesure
très grand choix
de lampes

M. SCHIFER-FOUCHEZ

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

602.02.69



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

Saint-Cloud PLOMBERIE

Anciennement COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

28, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. 602 04.16

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA
HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel - LOTO
P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners
A votre service
Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

GALERIE M DES BUREAUX D

OUVERTE DU LUNDI
AU VENDREDI

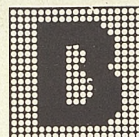
PRIX GRANDES SURFACES

HIFI ZOOM CLUB

TOUTE LA PHOTO
LE CINEMA
LE SON ET LA HIFI

DÉTAIL ET SERVICE SPÉCIAL GROUPEMENTS
ENTREPRISES ET CLUBS

602.99.90



BANQUE NATIONALE
DE PARIS

à ST-CLOUD

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline
du lundi au vendredi 602.14.79
- 57-59, rue du Mont-Valérien
du mardi au samedi 771.89.40
- 45, rue Gounod
du mardi au samedi 602.87.00

K A R E M

Prêt à Porter Féminin

602.19.39

MICHELE

Dans sa petite boutique a déniché des modèles
très simples et modernes que vous mettrez
certainement en valeur à prix très légers.

PROMO VOYAGE

602.53.84



SOINS DE BEAUTÉ PARFUMERIE

Chanel - Dior - Caron - Balmain - Nina Ricci
Balenciaga - Clarins - H. Rubinstein - J. Gatineau
Juvena - Revlon - Courrèges, etc...

BIJOUX FANTAISIES

602.32.58

E MARCHANDE X DE LA COLLINE

ENTRÉE PIÉTONS :
RUES ROYALE
ET D'ORLÉANS

Parking public : avenue du Palais, le long
de l'accès de l'autoroute

SYLVIA boutique

MAROQUINERIE - CADEAUX

602.14.80

PRIX DISCOUNT

Au fond de la Galerie Marchande
Ouvert à partir de 11 h 30

Pour tout achat et sur présentation du ticket,
nous remboursons 1 heure de parking.

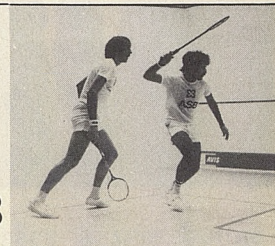
LE SQUASH
LE PLAISIR DU JEU
L'EFFICACITÉ
DU SPORT

SQUASH-CLUB de St-Cloud

602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD VOUS OFFRE :

6 courts climatisés, 2 saunas, 2 solariums
Bar, restaurant, boutique, club hi-fi



DSP INTERIM

TOUT PERSONNEL DE BUREAU

GALERIE MARCHANDE
tél. 602.42.39

Votre agence de Saint-Cloud

L'AQUARIUM

CAFÉ - RESTAURANT - BRASSERIE - BAR

602.29.66

ÉDITORIAL

page 7

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE de 1980

8 et 9

par Raymond LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières

LA POLITIQUE SPORTIVE A SAINT-CLOUD

10 à 12

par Élie Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports

UN FESTIVAL D'AUTOMNE A SAINT-CLOUD... POURQUOI?

13 à 15

par René BASSINET, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles

VIE LOCALE

16 à 19

- Deux conciliateurs nommés à Saint-Cloud
- Inauguration de l'école du Centre
- Elargissement de la rue de la Porte-Jaune : l'enquête publique est terminée

PARTICIPATION A LA VIE MUNICIPALE

20 à 23

- Comités de quartiers : du 9 et du 16 octobre 1980
- Comité de liaison Commerçants-Consommateurs du 22 octobre 1980
- Commission Extra-Municipale de l'Urbanisme du 27 octobre 1980

VIE CULTURELLE

24

- « ARS ANTIQUA DE PARIS » à l'Église Stella Matutina : un concert de Musique Ancienne très attendu
- Arts et Loisirs : communiqué

VIE DES ASSOCIATIONS

25 à 28

MANIFESTATIONS COMMUNALES

29

- Trois Noces d'Or le 27 septembre 1980

JEUNESSE ET SPORT

30 et 31

- Une école de Hand-Ball pour les tous petits
- Juillet à TAMIÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

32 à 35

- Sociales
- Générales :
— Ordures ménagères :
où en sommes-nous?

par Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie

CONSEIL MUNICIPAL

36 à 43

- Séance du 25 septembre 1980
- Séance du 23 octobre 1980

ÉTAT CIVIL

44

Directeur de la Publication :
Jean-Pierre FOURCADE

Conseiller Municipal
délégué à l'information :
Christiane DUPONT

Service de Presse :
Evelyne PFEFFER

Photographies :
Carole HUYGUE

Fréquence :
bimestrielle
(1^{er} fév. - 1^{er} avril
1^{er} juin - 15 sept. - 1^{er} déc.)

Prix de vente :
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)

Paiement :
Chèque bancaire à l'ordre de
Monsieur le Receveur Principal
C.C.P. Paris 9003.64

Publicité :
Exclusivement reçue à
la Mairie de Saint-Cloud
(602.70.40 poste 356)

SPEI
Dépôt légal n° 517
4^e trimestre 1980

éditorial

L'année 1980 a connu une aggravation sensible de l'insécurité. Sur le plan international, l'invasion de l'Afghanistan, la guerre entre l'Irak et l'Iran et la persistance de luttes sanglantes en Afrique et en Asie en sont les signes caractéristiques. Chacun comprend mieux désormais que les désordres peuvent directement mettre en question la stabilité et la tranquillité de notre pays.

Sur le plan national, c'est bien évidemment le développement spectaculaire du terrorisme qui est au centre de nos préoccupations. Qu'il s'attaque directement aux institutions qui constituent la nation française ou qu'il s'en prenne d'une manière lâche et révoltante à n'importe quelle collectivité, le terrorisme met en évidence la très grande difficulté qu'éprouvent les démocraties occidentales à assurer la sécurité des citoyens.

A Saint-Cloud, votre Conseil Municipal est très attentif à ce problème. Grâce à une bonne collaboration avec la police, la gendarmerie, la brigade de sapeurs-pompiers et les services médicaux d'urgence, nous sommes parvenus à freiner la progression de la délinquance et des accidents. Mais, c'est d'une meilleure discipline des Clodoaldiennes et des Clodoaldiens et d'une concertation plus étroite entre tous ceux qui participent à l'amélioration de la vie locale que dépend la sécurité de notre vie quotidienne.

Une vigilance de tous les instants en matière de drogue, une lutte constante contre l'anonymat de la société actuelle et un soutien sans défaillance des efforts accomplis par la police et la gendarmerie me paraissent les conditions principales du succès. A vous de m'aider...



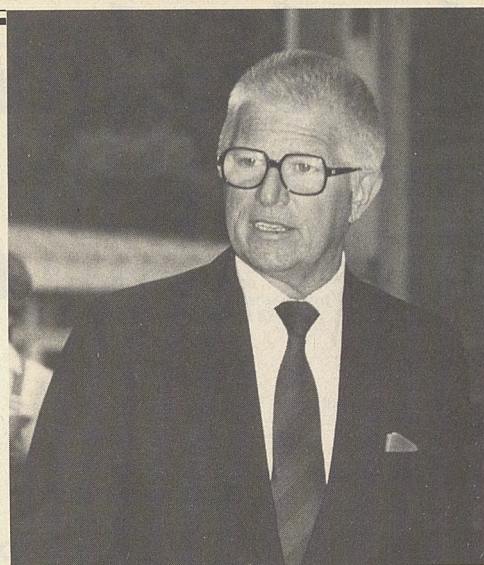
Vous trouverez dans le présent numéro du Bulletin Municipal quelques informations sur le Festival d'Automne qui, grâce à vous, a été un grand succès. Je tiens à féliciter la commission extra-municipale des affaires culturelles et les associations qui ont organisé et conduit les manifestations de ce festival. Le fait que certaines communes voisines souhaitent y participer et que d'autres préparent des manifestations analogues démontre la qualité de l'initiative prise il y a cinq ans par Saint-Cloud.

Votre Bulletin Municipal comporte d'autres informations, aussi bien sur les caractéristiques de la gestion financière que sur la manière dont sont abordés les tracas de la vie quotidienne. Je n'ignore pas que l'extension du stationnement payant a déclenché quelques mouvements d'humeur. C'est malheureusement le prix que nous devons payer pour lutter contre l'asphyxie de notre ville et de ses activités par la circulation automobile.

Dans ce domaine comme dans d'autres, j'attends des comités de quartiers et des commissions extra-municipales des critiques et des suggestions : l'équipe municipale ne peut travailler sans votre participation.

En vous présentant pour 1981 les vœux du Conseil Municipal et mes souhaits personnels, je tiens à vous assurer du dévouement de l'équipe que vous avez élue pour faire de Saint-Cloud, sur le plan de la Qualité de la Vie comme sur celui de la solidarité entre ses habitants, une commune exemplaire.

J.P. FOURCADE



le budget supplémentaire de 1980

par Raymond LE LUHANDRE

Maire-adjoint, chargé des Affaires Financières

Le budget supplémentaire de 1980 est supérieur à celui de 1979 (+ 26,57 %). Il s'établit en recettes et en dépenses à : 20.401.467,12 francs en mouvements réels. Les recettes et les dépenses se répartissent de la façon suivante :

Section d'investissement :

— Dépenses	15.363.592,72
— Recettes	12.250.827,17

Section de fonctionnement :

— Dépenses	5.053.074,40
— Recettes	8.165.839,95

Quant à l'ensemble du budget de 1980 (budget primitif + budget supplémentaire) il est en augmentation de 6 % par rapport au budget global de 1979.

dépenses

En ce qui concerne les dépenses : les dépenses reportées du compte administratif de 1979 s'élèvent à 13.877.592,72 francs et les dépenses nouvelles à 6.523.874,50 francs.

La section d'investissement a bénéficié d'une somme de 3.289.200 francs pour les dépenses nouvelles tandis qu'une

somme de 3.249.874,40 francs a pu être dégagée pour dépenses nouvelles de fonctionnement. Il faut noter l'importance donnée aux crédits d'entretien, notamment pour les combustibles (+ 140.000 francs), entretien des bâtiments (+ 230.000 francs), entretien des voies communales (+ 220.000 francs), remboursement de frais à la R.A.T.P. pour busphone (+ 420.000 francs) et enlèvement des ordures ménagères (+ 300.000 francs).

recettes

En ce qui concerne les recettes, la part la plus importante provient de l'excédent global reporté du compte administratif de 1979 : 10.408.888,91 francs. A cet excédent s'ajoutent les recettes non encore encaissées en 1979, mais reportées en 1980 : 8.770.678,21 francs.

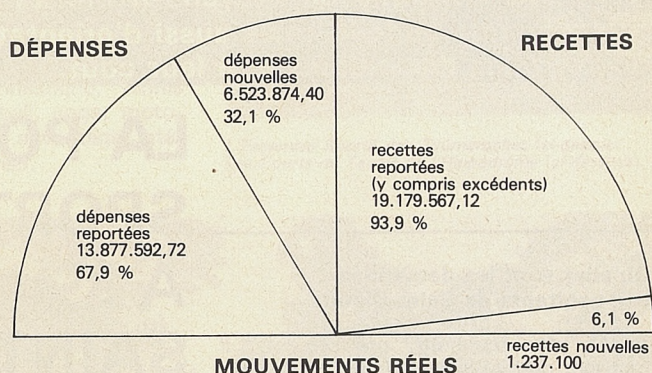
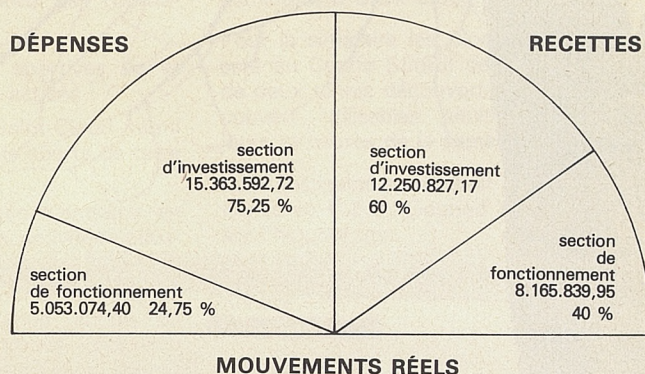
Les recettes nouvelles interviennent pour 1.237.100 francs. ce complément de recettes résulte, d'une part, d'une attribution supplémentaire de la dotation globale de fonctionnement (taxe sur les salaires) : (+ 185.000 francs pour 1980 et + 343.000 francs pour 1979); d'autre part, d'un complément de la taxe sur l'électricité (+ 400.000 francs).

dotation au plan d'équipement collectif

Sur la somme de 3.289.200 francs affectée aux dépenses nouvelles d'équipement, une somme de 1.935.000 francs a été inscrite pour compléter la tranche 1980 du deuxième plan d'équipement collectif. Le montant global de cette tranche 1980 s'élève donc à : 13.435.000 francs se décomposant ainsi

— Budget primitif	11.500.000
— Budget supplémentaire	<u>1.935.000</u>
TOTAL	13.435.000

Cette tranche est supérieure à celle inscrite en 1979 pour un montant global de 11.196.000 francs dont 8.656.000 francs inscrits au budget primitif et 2.540.000 francs au budget supplémentaire.



	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT	15.363.592,72	12.250.827,17
Report et excédent du Compte Administratif 1979	12.074.392,72	12.205.627,17
Opérations nouvelles	3.289.200,00	45.200,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5.053.074,40	8.165.839,95
Report et excédent du Compte Administratif 1979	1.803.200,00	6.973.939,95
Opérations nouvelles	3.249.874,40	1.191.900,00
TOTAL GÉNÉRAL	20.416.667,12	20.416.667,12
DONT DÉPENSES NOUVELLES	6.539.074,40	



Par sa politique sportive, la municipalité s'efforce de créer une adéquation entre les demandes et les besoins de nos concitoyens et les solutions qu'elle peut apporter. C'est donc une politique de moyens à mettre en œuvre, soumise ici comme partout à des questions de budget, mais aussi d'orientation, de priorités liées à Saint-Cloud à la rareté des terrains disponibles et à leur coût.

LA POLITIQUE SPORTIVE

par Elie-Pierre ROCHICCIOLI

Maire-adjoint, chargé de la Jeunesse et des Sports

Qu'elles sont les demandes des habitants de Saint-Cloud ?

Avant de répondre précisément, il convient de rappeler quelques généralités qui deviennent des vérités françaises et qui ont été énoncées à l'Assemblée Nationale et au Sénat lors des derniers débats budgétaires.

Le sport est en train de constituer un élément de base de la vie quotidienne des français, ce qui n'était pas, il y a quelques années. Notre société se transforme profondément et quelquefois dans le bon sens.

Après la revendication pour le logement, pour les vacances, pour la formation professionnelle, voici poindre la revendication du sport pour tous.

Le Conseil Municipal cherche à se déterminer non à partir de souvenirs ou d'expériences personnelles, mais d'analyses actualisées de notre société transposées dans le micro-milieu de Saint-Cloud.

Les besoins sportifs des adultes et des enfants ne sont pas les mêmes. La population adulte de notre ville s'exprime en fonction de sa culture, de ses revenus, de ses modes de vie.

Elle porte peu d'intérêt au sport de compétition et aux spectacles sportifs.

A SAINT-CLOUD

Les sports de loisirs l'attirent davantage, notamment :

le tennis, le judo, l'équitation, la voile, le tir à l'arc, l'escrime, le ski et la plongée sub-aquatique.

Les enfants de Saint-Cloud comme tous les autres, ont besoin du jeu pour s'épanouir, réaliser leur équilibre et découvrir le sport. Il nous faut donc leur proposer des jeux sportifs pour faire naître en eux le goût de l'effort et du dépassement de soi-même par l'émulation.

Les actions sont différentes selon les quatre domaines qui se partagent l'attention des élus :

La pré-initiation

Dans les écoles primaires, le problème à résoudre tient à deux données : le tiers temps pédagogique et l'unicité du maître :

- Le tiers temps : c'est un certain

nombre d'heures de sport par semaine divisé en heures obligatoires et en heures de pratiques optionnelles.

- L'unicité du maître marque la disparition des moniteurs d'Éducation Physique Spécialisé et le transfert aux instituteurs de la charge de l'éducation physique.

La plupart des enseignants en exercice n'ont pas été formés à cette discipline.

Pour les aider et les conseiller dans cette tâche, la Municipalité maintient sur son budget trois postes de moniteurs sportifs.

Chacun des cinq groupes scolaires dispose de gymnase et d'un plateau d'évolution en plein air.

De plus toutes les classes d'un même niveau se rendent une fois par semaine à la piscine des Tourneroches : en 1980/1981, ce sont les élèves de CE₂ qui bénéficient de l'enseignement de la natation.

Depuis deux ans, certains enfants d'écoles maternelles s'accoutument au milieu aquatique dans le petit bassin des Tourneroches sous l'attention vigilante et active de leurs maîtresses aidées par de nombreuses mamans passionnées par cette expérience.

L'initiation

Cette activité se développe en dehors du cadre scolaire. Elle est prise en charge soit par la ville dans le cadre du Centre d'Initiation Sportive, animée par Monsieur DASSAUD de la Caisse des Ecoles (cinq sports différents : hand-ball, escrime, tennis, football et tennis de table), soit par l'Union Athlétique et Sportive de Saint-Cloud, dans le cadre des activités de certaines sections notamment : athlétisme, natation, gymnastique, judo et hand-ball, soit par l'Association des Tourneroches : natation et tennis. Ces écoles de sports dans ces différentes disciplines, permettent au total d'initier près de 500 enfants de 8 à 13 ans et de les préparer à intégrer s'ils le désirent les équipes de compétitions.

Le sport de clubs

Aborder le problème des clubs, c'est rencontrer celui des subventions.

L'octroi des subventions tient compte de certains paramètres retenus pour apprécier l'activité, les efforts des clubs et qui peuvent s'énoncer ainsi : éviter le sport spectacle, former le plus grand nombre de jeunes, assurer un encadrement de valeur, maintenir les cotisations à niveau raisonnable.

Saint-Cloud compte sept clubs sportifs :

- l'U.A.S. : ce club tient depuis longtemps une place importante dans la vie de notre commune. Il a succédé à la « CLODO » et a pris la suite d'une tradition sportive bien établie.

Cette association est très florissante puisque ses effectifs qui étaient de 820 licenciés en 1970 sont actuellement de plus de 1.400. Elle offre un éventail de disciplines variées :

football, athlétisme, judo-aïkido, gymnastique, natation, hand-ball, volley-ball, cyclotourisme, escrime, tir à l'arc.

Les résultats de l'U.A.S. sont très encourageants, ils sont essentiellement le fruit des efforts conjugués des dirigeants compétents et dévoués, animé par son Président, Monsieur GUILLAUME consacrant bénévolement une bonne partie de leur temps de loisirs à l'entraînement des jeunes.

La Municipalité apporte son aide par une assistance technique, des subventions, la disposition des infrastructures sportives.

L'U.A.S. dispose pour s'entraîner du terrain du Carré Saint-Jean, du stade quai Carnot et du Stade Hachette; des gymnases Gounod, Fouilleuse et Montretout et de l'ensemble Sportif des Tourneroches.

Les autres associations sportives de la ville sont également très actives :

- le tennis-club de Saint-Cloud réunit 250 membres sur ses trois courts de terre battue.

- le groupe de plongée s'entraîne en piscine pour préparer ses activités estivales de pleine mer.

- le club nautique connaît un rayonnement régional : chaque année de nouveaux adhérents y trouve l'occasion de poursuivre le sport de leurs vacances.

- les Clubs de Boules Longues et de Pétanque rassemblent chaque jour des jeunes et des adultes dans des parties passionnées. Leurs équipes glanent des succès dans les concours régionaux et nationaux.

- La M.J.C. propose de nombreuses activités sportives (gymnastique, tennis de table, karaté, volley-ball, yoga, moto-club), aux Clodoaldiens davantage intéressés par le sport de loisir.

Le tennis

Le tennis doit perdre son caractère élitiste. C'est l'activité sportive la plus demandée à Saint-Cloud.

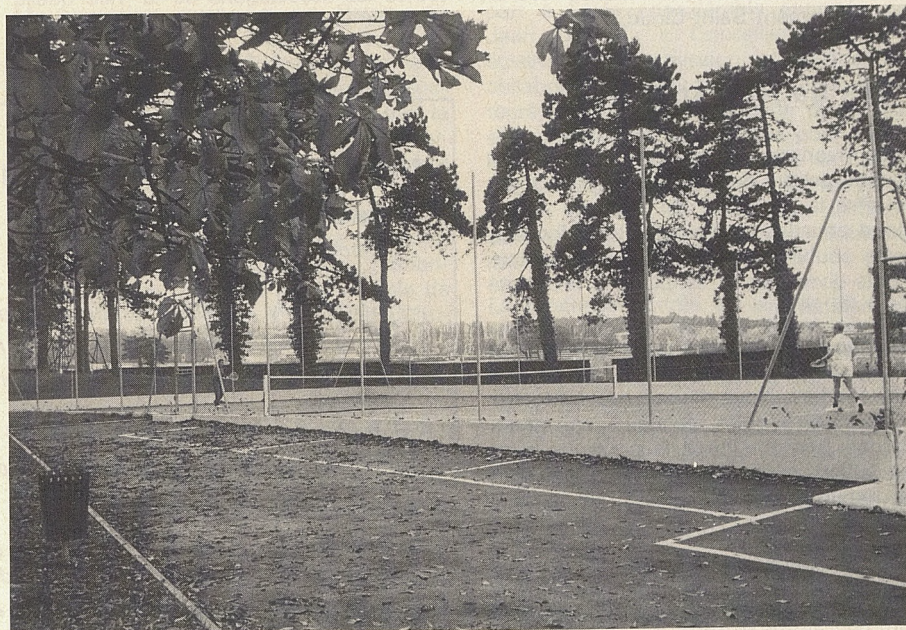
Pour la satisfaire les Clodoaldiens disposent au Centre Sportif des Tourneroches de deux tennis découverts et d'un tennis couvert utilisables seulement certains jours et heures de la semaine.

La Municipalité a construit récemment un tennis au C.E.S. Gounod et deux tennis sur l'hippodrome.

Tous ces courts font l'objet de location horaire.



L'Ensemble Sportif des Tourneroches (ci-dessus).
Les Courts de Tennis de l'Hippodrome (ci-dessous).



Le sport de loisirs

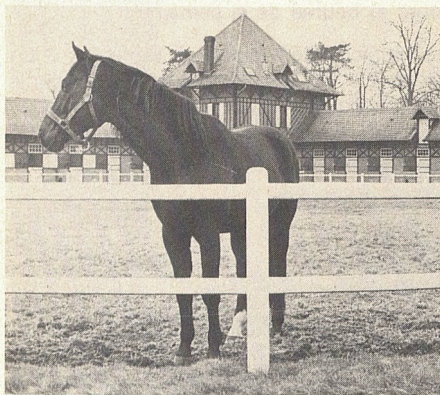
Les loisirs sportifs concernent toute la population : de l'enfant qui voudrait pouvoir taper dans un ballon sur une parcelle de terrain libre, au retraité qui désire faire son footing matinal ou sa partie de pétanque en passant par l'adulte qui souhaite pratiquer le tennis dans sa ville.

Elle projette avec le concours du Département, d'en créer d'autres sur la partie inutilisée du Carré Saint-Jean dont elle pourra disposer en dehors des heures scolaires ainsi que deux à trois supplémentaires dans le cadre de la rénovation de l'École du Centre et sur le stade Kelly (quartier Montretout).

D'ici à quelques années les habitants de notre cité pourront disposer d'une douzaine de courts municipaux.

L'équitation

De nombreux habitants de Saint-Cloud s'adonnent à cette discipline dans différents clubs de la région et seraient intéressés par la création d'un centre équestre au Parc de Saint-Cloud. Des contacts avaient été pris avec le Conservateur du Parc de Saint-Cloud, pour étudier la réalisation de telles installations.



Le Haras de Jardy.

Des projets avaient été élaborés, le coût chiffré, lorsque nous apprîmes que nous ne pouvions plus espérer une aide de l'État qui venait d'acquiescer les Haras de Jardy pour y réaliser un important centre équestre destiné aux communes riveraines notamment Saint-Cloud.

Aires de jeux sportifs

Pour favoriser le sport pour tous et par tous en dehors des possibilités très larges qu'offre la proximité du Parc de Saint-Cloud pour les promenades et le footing, notre souhait est d'installer des équipements diversifiés et simplifiés à proximité des habitants.

Ainsi nous avons mis à profit le terrain de l'Avre pour y installer un terrain de mini-football. Nous devons nous attacher à poursuivre cette politique en créant chaque fois que nous le pourrons dans les jardins publics et certaines parcelles de terrain de taille modeste des installations sportives.

Notre intention est de construire prochainement des murs d'entraînement pour le tennis, des tables de ping-pong en béton, des espaces aménagés pour pratiquer le volley-ball, la pétanque et le mini-tennis.

Une vaste étendue libre de toute occupation s'impose à l'esprit des Clodoaldiens : celui de l'hippodrome.

La Municipalité, consciente des possibilités importantes qu'offre l'espace compris entre les pistes, a entrepris des négociations permanentes avec la Société qui l'exploite. C'est grâce à ces bonnes relations que le cirque a pu, gratuitement,

ces dernières années dresser son chapiteau sur le parking de l'hippodrome, et que nous avons installé deux courts de tennis.

Actuellement les pourparlers visent à obtenir des responsables de la Société un bail de 25 ans sur une parcelle située à l'intérieur des pistes, pour pouvoir aménager un terrain d'entraînement de football et de rugby. L'obtention de ce bail est la condition « sine qua non » car les coûts d'installations, notamment de drainage, sont très lourds.

Par cette politique la Municipalité recherche un objectif : Permettre aux habitants de pratiquer le sport dans leur ville et ainsi pouvoir rendre notre cité aux enfants, faire prendre conscience aux adultes d'une concitoyenneté clodoaldienne, espérer que se créera autour de ces aires de sports une animation de quartier naturelle et spontanée.

La Fête du Sport

Nous serions incomplets si nous ne citions pas dans ce chapitre la Fête du Sport qui se déroule chaque année au printemps.

Nous nous efforçons d'y faire participer toutes les associations de la Ville quelle que soit leur activité et nous organisons

des manifestations sportives ou paraspportives destinées aux équipes créées pour cette occasion et ouvertes à l'initiative individuelle des habitants.

Notre désir est d'animer tous les quartiers de Saint-Cloud de façon à faire naître une ambiance sportive qui se prolonge le reste de l'année.

Plus d'un millier de personnes participent pendant deux week-end aux différents tournois de tennis, football, gymnastique, ping-pong, athlétisme, etc...

Nous avons conscience que de nombreux progrès restent à faire. Nous nous emploierons à les réaliser et nous avons la conviction que le sport constitue, pour les jeunes, une activité formatrice indispensable à leur équilibre physique et intellectuel qui leur permettra de surmonter plus naturellement les difficultés qu'ils connaîtront adolescents ou adultes.

Mais pour ce faire il est souhaitable que les équipements soient suffisants pour les accueillir tous et que les responsables qui les entourent, enseignants et parents, les incitent à ces activités sportives, leur en facilitent la pratique et acceptent de contribuer à leur encadrement au sein des Associations de Saint-Cloud.

Installations sportives de plein air

Terrains appartenant à la Ville

- Stade du quai Carnot : 12.000 m² - football et piste d'athlétisme quatre couloirs.
- Stade Kelly : 4.000 m² - éducation physique.
- Terrain de l'École du Centre : 1.000 m².
- Plateau d'évolution du C.E.S. Gounod : 650 m² - hand-ball, volley-ball, tennis...
- Tennis des Tourneroches : 1.600 m² : 2 courts.
- Tennis Fouilleuse - Hippodrome : 2 courts.

Terrains de sports loués

- Stade du Pré Saint-Jean : 2 terrains de football (en stabilisé et gazonné) - 4 pistes d'athlétisme, de saut et aires de lancer.
- Stade Hachette : Terrain de football et piste d'athlétisme.

Installations sportives couvertes

- Gymnase des Tourneroches : (40/22) - hand, volley, tennis.
- Gymnase COSEC Gounod : 300 m² (salle basse), 180 m² - Volley-ball, gymnastique, escrime.
- 180 m² (salle haute), judo, aikido.
- Gymnase Huet : 700 m² - Gymnastique de compétition.
- Piscine des Tourneroches : grand bassin 25 x 15 et un petit bassin.
- Gymnase de Fouilleuse : 600 m² - volley, basket, tir à l'arc.
- Gymnase de l'École du Centre : 270 m² - Gymnastique.

quelques chiffres...

UN FESTIVAL D'AUTOMNE A SAINT-CLOUD... POURQUOI ?



Le V^e Festival d'Automne 1980 vient de s'achever, et déjà, on parle d'un VI^e pour 1981.

Il y a 9 ans, à l'arrivée de l'équipe conduite par J.P. FOURCADE, les manifestations culturelles étaient peu nombreuses. Cependant la Fête Patronale de Saint-Cloud était depuis de très nombreuses années l'occasion d'une importante fête foraine.

Pendant plusieurs années, des tentatives d'élargissement de cette manifestation vers la musique ou le théâtre se révélèrent difficiles, faute de salles locales adéquates. C'est en 1976 que notre rencontre avec Jean DANET alors installé, avec son chapiteau, sur la terrasse de Saint-Germain (il présentait alors le *Misanthrope* avec les comédiens français) devait être décisive. Jean DANET et ses comédiens furent séduits par la terrasse de la Lanterne. Les Tréteaux de France apportaient là, salle et scène avec les installations techniques nécessaires, et le support administratif indispensable. Municipalité et Tréteaux décidèrent que chaque saison, en Septembre serait créé à Saint-Cloud, le spectacle que les roulot-

tes des Tréteaux emmèneraient en province, ou à l'étranger. Et c'est ainsi que l'on vit en 1976 *Lorenzaccio*, en 1977 *Dom Juan* avec J.M. Flotats et Ruy Blas avec J.C. Drouot, en 1978 les *Trois Mousquetaires* avec Francis Perrin, en 1979 *Cyrano* avec J.C. Drouot. Ces premières théâtrales clodoaldiennes remportèrent immédiatement un grand succès d'estime et de public salué par la critique parisienne. La présence du chapiteau nous conduisit tout naturellement vers un plein emploi de la scène et de ses moyens techniques, et l'on proposa à côté des soirées théâtrales, des concerts, spectacles de variétés, chanteurs, marionnettes, ballets... Et ainsi cet ensemble de manifestations s'appela « Semaine Culturelle ».

Les représentants des associations locales étroitement associés à la préparation de ces spectacles au sein de la Commission extra-municipale des affaires culturelles et sportives, proposèrent que cette « semaine » devienne Festival d'Automne de Saint-Cloud.

Agréable transition entre les vacances finissantes et la reprise des activités, peu de temps après la rentrée scolaire, dans le décor d'un parc paré de tous les charmes des splendeurs automnales, le Festival s'est ainsi enrichi chaque année de manifestations originales nouvelles. En 1980, ainsi qu'on le verra ci-après, le chapiteau, avec ses techniciens, fut utilisé au maximum et peut-être même au-delà de ses possibilités avec spectacles le matin, l'après-midi, le soir, toujours suivis par un nombreux public. Ce succès qui s'élargit chaque année est dû d'abord au souci de la qualité qui anime la Commis-

sion extra-municipale et au concours actif des diverses associations locales (en 1980, 13 associations se sont engagées aux côtés de l'équipe culturelle municipale). Il est dû aussi pour une très large part à l'aide considérable apportée par Jean DANET, « Conseiller culturel » éclairé de la commission, et par tous ses collaborateurs, électriciens, régie, monteurs, machinistes tous gens du voyage et professionnels disponibles pour toutes les tâches. La compréhension de l'administration du Parc avec son Conservateur et ses gardes, les possibilités illimitées d'accès et de parking sont aussi éléments irremplaçables.

La prochaine entrée en service de l'Ensemble culturel rue du Mont-Valérien, prévue fin 1981 a amené un certain nombre de nos concitoyens intéressés, à poser la question : « Et alors que deviendra le Festival d'Automne » ? Nous croyons pouvoir répondre qu'il continuera (avec les Tréteaux irremplaçables), manifestation culturelle annuelle de prestige vouée à l'animation d'une ville et de son Parc. Nous avons vu cette année avec beaucoup de sympathie, Ville d'Avray s'associer dans une matinée de concert. Nous verrons peut-être d'autres communes riveraines adopter une attitude identique. La présence sous le Chapiteau de Monsieur le Préfet de Nanterre, Monsieur le Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, Messieurs les députés-maires de Rueil ou d'Aubervilliers, de parlementaires du département, de membres du bureau du Conseil Général, des maires de toutes les villes riveraines et de nombreux journalistes parisiens est le signe visible de tout l'intérêt que suscite déjà le VI^e Festival d'Automne 1981.



Lily LASKINE : la jeunesse même

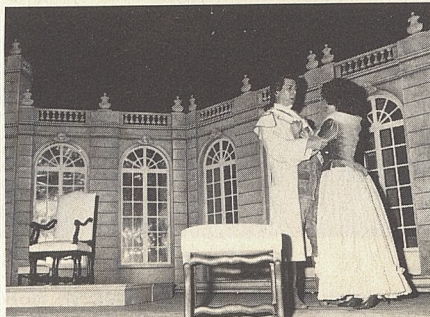


Jean-Paul FARRE : insolite.

Le MARIAGE DE FIGARO,

Il en est du théâtre comme de la mode un courant passe et ce même soir de septembre, le Mariage de Figaro était créé à Paris au Théâtre de la Ville et à Saint-Cloud, sous les Tréteaux et traité de façon fort différente.

L'aisance décontractée et sympathique de Pierre SANTINI en Figaro; la pétulance méditerranéenne et le charme de Suzanne, Catherine ROUVEL; l'autorité naturelle de Jean DANET dans le rôle



Jean DANET et Catherine ROUVEL.

difficile du comte Almaviva; la beauté et le « métier » de Geneviève BRUNET, la comtesse; la gracilité ambiguë de Cherubin; le courage de Mado MAURIN qui a tenu le rôle de Marcelline, sans que personne ne se doute dans la salle qu'elle sortait de l'hôpital après un accident; le rythme général de la représentation orchestrée par Pierre VIELHESCAZE sur une musique spirituellement ironique de PACO IBANEZ dans un beau décor à transformations ingénieusement conçues; voilà un mariage heureux dont on se souviendra.

Le gala du Comité Perce-Neige, c'est le gala de la générosité : celle des artistes

NICOLETTA et MOULOUDJI qui ont offert une soirée et leur talent à l'enfance inadaptée, celle des spectateurs aussi qui ont accepté un prix de places important pour venir en aide à cette œuvre.

Le public s'est entassé au maximum pour venir écouter Lily LASKINE. Au faite de sa gloire, reine absolue au milieu des musiciens de l'Atelier de Musique de Ville d'Avray dirigé par Jean-Louis PETIT, elle est la jeunesse même. Ce dimanche de Ville d'Avray nous laisse un souvenir d'élégance et de « scintillement sonore ».

« Le Temps des Merveilles » de l'éditeur poète Pierre SEGHERS : ce fut une soirée étonnante. Étonnant était le décor constitué par une tapisserie des Gobelins de 22 mètres de long et 4 mètres de haut, sortie tout exprès des réserves du Mobilier National; étonnant Jacques DOUAL, sensible ou incisif; étonnante Catherine SAUVAGE dont la voix frappe en plein cœur : rêverie et raffinement dans un monde trop pressé.

Jean-Paul FARRE, insolite devant une salle interrogative fut à son tour, chef d'orchestre improvisé, bricoleur, musicien, poète, humoriste. Ce pourrait être une des grandes têtes d'affiche de demain.

Le GOLDEN GATE QUARTET... une salle comble qui chantait avec ces quatre chanteurs noirs : rare communion des artistes et du public dans le folklore américain et les negro spirituals toujours d'actualité.

LES DANSEURS ÉTOILES DE L'OPÉRA, pour la troisième année consécutive, apportèrent à Saint-Cloud, le sommet de l'art chorégraphique dans un répertoire modernisé.

1.500 enfants de Saint-Cloud et Ville d'Avray ont assisté à la création d'un spectacle pour les « 4 à 9 ans ». Ils ont apprivoisé les maxi-monstres le temps d'un songe imaginé avec talent par Yves VEDRENNE et Françoise LECOUTRE.

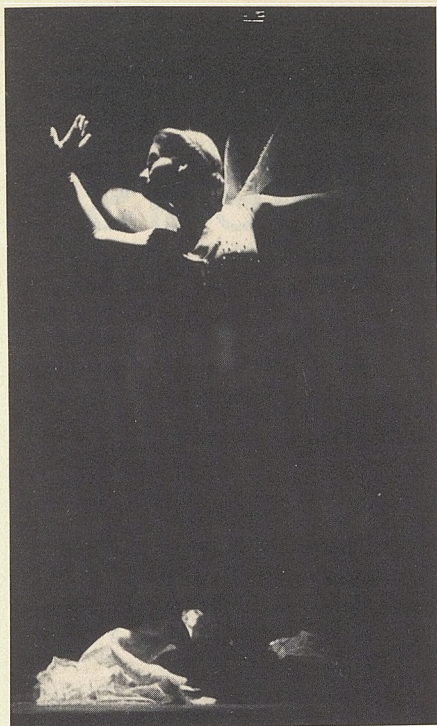
Les FRÈRES JACQUES n'ont pu accueillir tous ceux qui voulaient les applaudir une dernière fois la rigueur et la perfection dans les variétés.

« L'accueil à Saint-Cloud » et les « Amis de Saint-Cloud » s'étaient unis pour célébrer la vie quotidienne au XIII^e siècle avec la conférencière Jeanne BOURIN, auteur de la célèbre « Chambre des Dames ».

Les nombreux spectateurs, enthousiastes dès l'arrivée, ont été séduits par le charme, l'aisance d'expression et la culture de Madame BOURIN.



Décor étonnant pour Catherine SAUVAGE : une chanteuse dont la voix frappe en plein cœur.



Claude de VULPIAN : le sommet de l'Art chorégraphique.

Elle a su faire passer à son public, son souci de réhabilitation de « ce siècle de bonheur ».

LA MESSE : une liturgie de la fête, une affluence telle que beaucoup n'ont pu pénétrer sous le chapiteau, une ferveur telle que le nombre d'hosties consacrées par les concélébrants, le Père MERCIER, curé de Saint-Cloud et le Père DAGONET, aumônier national des Artistes, s'est révélé insuffisant : ferveur à laquelle n'était pas étrangère la beauté des chants de la chorale de François POLGAR et la mystique des gospels des chanteurs noirs du GOLDEN GATE QUARTET. Un grand merci à tous ces choristes qui ont su nous communiquer foi et ferveur par leurs chants.

Le Festival prenait fin en cet après-midi du dimanche 5 octobre, deux associations s'étaient unies pour réaliser une matinée « Off ». Monsieur René CESSIEUX, Président de la M.J.C., Madame ACKERMANN, Directrice du Conservatoire Municipal et Raoul de PLINVAL, Président, venaient « ensemble » en lever de rideau présenter le programme musical de première partie et théâtral de seconde. Un public amical de parents et amis devait faire un accueil chaleureux aux élèves grands et moins grands et à leurs professeurs. « La Leçon » de IONESCO qui terminait était un choix difficile et ambitieux. La mise en

Mille cinq cents enfants ont, sans avoir peur, apprivoisé les maxi-monstres.



scène était excellente, ses auteurs avaient su habilement placer un décor astucieusement simple sur la très grande scène des Tréteaux. Dans l'interprétation, Mademoiselle THEPENIER, qu'on avait déjà pu apprécier dans Monsieur Bonhomme et les Incendiaires, confirmait son talent et son sens du théâtre. On ne peut que souhaiter le renouvellement de telles entreprises.



Vernissage des tapisseries d'Aubusson et Art floral. Le peintre-cartonnier TOFFOLI et Robert FOUR qui quelques jours plus tard remportait le Grand Prix National de la Tapisserie en l'Hôtel des Monnaies, en conversation avec René BASSINET.

C'était une vraie gageure de transférer pendant une dizaine de jours, sous une tente, par un temps automnal, dans un parc ouvert à tous, une exposition de TAPISSERIES d'AUBUSSON, illustrée par des compositions florales.

Cela n'avait jamais été fait.

Pari tenu, dans un climat de scepticisme général, pari gagné mais grâce à qui !

— grâce à la confiance du maître lissier Robert FOUR et de ses collaboratrices ;

— grâce à l'enthousiasme, au travail et au talent des animatrices de l'association « LES AMIS DES FLEURS » de Saint-Cloud ;

— grâce aux services techniques municipaux ;

— grâce à la coopération vigilante des pompiers et de la police de Saint-Cloud et des gardiens du Parc.

Tant de travail en commun... récompensé par l'admiration étonnée des spectateurs du chapiteau lors des entractes et des promeneurs surpris et attirés par une exposition si peu conformiste.



L'idée émise au sein de la commission d'un concours de vitrines, diffusé dans le commerce local ne rencontra pas un grand succès ; toutefois, dans le quartier du Centre, trois commerçants firent un effort d'imagination qu'il convient d'applaudir :

— la boulangerie MONTE, dont le gâteau affichait avec goût un Mariage de Figaro ;

— la boutique du fleuriste FRETZ-CHAPELAIN où le tutu et les chaussons d'une danseuse de l'Opéra étaient mis en valeur par les compositions florales et les photo des Étoiles ;

— enfin la « BOUTIQUE NAIVE » présentait remarquablement dans toutes ses vitrines les Mariages des peintres naïfs.

Nos vives félicitations aux trois lauréats qui, l'an prochain seront sans doute suivis par d'autres.



Ajoutons les grandes eaux dans le Parc et les visites commentées des Dimanche 28 septembre et Samedi 4 octobre, organisées à partir du Musée Historique du Parc qui permettent aux amateurs d'histoire locale d'accroître leurs connaissances.

René BASSINET
Président de la C.E.M. Animation Culturelle

Mireille WORBE
Rapporteur de la C.E.M.
Animation Culturelle



Monsieur Louis-Gabriel ROUSSEAU.

Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des petits litiges qui lui sont soumis, tels que les problèmes de voisinage, la contestation de factures, le règlement de dettes, le droit de visite, etc.

Il n'intervient que dans les différends portant sur les droits dont les intéressés ont la libre disposition. Sont ainsi exclus de sa compétence, les litiges relatifs à l'état des personnes, ceux opposant les particuliers à l'Administration, etc.

Ni magistrat, ni notaire, ni conseiller juridique, le conciliateur opère en dehors de toute procédure et des formalités administratives; il ne s'appuie sur aucune puissance de contrainte, il ne dispose pour lui que de son pouvoir de persuasion. Il est avant tout un interlocuteur, conseiller et informateur, à l'écoute des particuliers et de leurs doléances, soucieux d'aider les intéressés à trouver des solutions simples pouvant recueillir leur accord. On a pu écrire que le conciliateur — ce nouveau juge de paix « qui ne juge pas » — apparaît comme la version moderne du « sage du village ».

Cette fonction nouvelle, répondant à un besoin de toujours, a été généralisée par un décret du 20 mars 1978, visant à étendre une expérience très ponctuelle

deux conciliateurs nommés à saint-cloud

***Si vous êtes
en
conflit...***

***Si faire un procès
vous paraît
disproportionné
avec l'importance
du différend...***

***... le conciliateur
peut vous être utile.***

qui avait fait ses preuves à tous les cantons de France.

La Cour d'Appel de Versailles a désigné en qualité de conciliateur pour la circonscription du canton de Saint-Cloud à effet du 1^{er} octobre : Madame Régine BELIN et Monsieur Louis Gabriel ROUSSEAU.

Ils exerceront distinctement leurs fonctions dans un bureau mis à leur disposition à la Mairie de Saint-Cloud. Pendant la période de démarrage de leur activité,



Madame Régine BELIN.

ils assureront une permanence hebdomadaire alternative le vendredi de 9 heures à 12 heures; par la suite une seconde permanence est prévue le mercredi aux mêmes heures.

Il est préférable mais non obligatoire de prendre rendez-vous à la Mairie qui peut donner tous les renseignements.

RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE DU CENTRE



La première phase de la restructuration de l'École du Centre est achevée. Cette opération s'inscrivant dans le cadre de la vaste opération Restauration-Rénovation du Centre Ville a fait l'objet d'une inauguration qui a rassemblé tous les suffrages des personnalités présentes.

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE PHASE

Le but de cette réalisation de conception résolument nouvelle a été d'abord de rechercher la rentabilité et de neutraliser l'inutilisation grâce à la rotation des activités et le plein emploi des structures.



« Je souhaite » dit Jean-Pierre FOURCADE à cette occasion « que cet équipement soit fréquenté le plus possible par les Associations (le repas des Anciens Combattants s'y déroulait d'ailleurs quelques jours plus tard). La salle des conférences pourra servir aux Comités de Quartier et le gymnase devra être utilisé également au maximum ».

Il précisa ensuite : « Cet établissement largement ouvert à la vie locale en dehors des heures scolaires a été essentiellement financé par la commune puisque pour un coût de 8.280.000 Francs, l'aide du Conseil Général se monte à 230.204 Francs pour la salle de gymnastique et celle de l'Éducation Nationale de 136.950 Francs pour le restaurant. Le Sénateur-Maire a toutefois mis l'accent sur l'assouplissement des rapports État-Commune et plus particulièrement sur le problème du remboursement de la T.V.A. aux collectivités locales, un acquis définitif et substantiel auquel s'adjoignent deux emprunts à 9,75 % sur 30 ans et l'autofinancement : trois importants facteurs qui ont apporté à notre collectivité un souffle nouveau. »

Le Préfet des Hauts-de-Seine, Monsieur TERRADE, mit ensuite l'accent sur la conception polyvalente de cette réalisation d'une « rare qualité ».

« L'École », ajouta-t-il « ne doit pas (selon une idée chère à Monsieur Maurice HERZOG) être isolée du reste de la Collectivité », puis s'adressant à Madame LANGEAC « vous avez là un bien bel outil, Madame la Directrice, qui vous aidera à faire de vos élèves de beaux et bons citoyens ».



« Des déclarations récentes de l'association de défense de l'ouest parisien m'amènent à préciser la position de la ville de Saint-Cloud, sur le projet d'élargissement des rues du Camp-Canadien et de la Porte-Jaune.

Il importe, en effet, que les habitants de la ville que j'administre ne soient pas informés par des personnes ne connaissant pas les problèmes d'une ville dans laquelle ils ne résident pas. Je regrette, pour ma part, que les associations de Saint-Cloud, qui coopèrent étroitement avec la municipalité pour la défense de l'environnement de notre ville, aient choisi comme porte-parole une personnalité qui n'a pas cru devoir se renseigner directement auprès de moi-même ou de mes adjoints sur ce projet.

Trois réflexions sérieuses méritent, en effet, d'être présentées :

Tout d'abord, il ne s'agit pas d'un dossier confidentiel

C'est un projet adopté par le département, sur lequel j'ai voulu que la ville, bien que ce ne soit pas de sa responsabilité, donne le maximum d'informations. C'est ainsi que depuis 1971, cette opération a été évoquée à quarante reprises dans le bulletin municipal, neuf fois à l'occasion de comptes rendus de commissions extra-municipales d'urbanisme, dix-sept fois dans des comptes rendus de comités de quartiers, huit fois dans des communications de mon adjoint, M. Bertrand CUNY, en conseil municipal, six fois enfin dans des articles divers.

Elle a déjà fait l'objet de deux enquêtes publiques dans le cadre des P.O.S. de 1973 et 1979.

En second lieu, il s'agit d'un projet que j'ai fait profondément évoluer.

Il ne s'agit pas d'une opération nouvelle que j'aurais fait décider. Elle était déjà prévue dans le Padog et dans les projets de P.O.S. d'avant 1971. Elle ne remplace donc pas un élargissement du boulevard de la République que j'ai réussi effectivement à faire supprimer en 1973, au profit d'un aménagement paysager que beaucoup trouvent satisfaisant.

Durant cinq semaines (du 6 octobre au 8 novembre), l'enquête publique sur l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune a permis aux riverains et surtout aux associations de défense de l'environnement de donner libre cours à leur mécontentement.

La municipalité, muette jusqu'à présent, y est mise en cause directement « minceur du dossier en éléments probants », « absence d'une ébauche d'information réelle », « mélange volontaire des éléments des trois projets ». Autant d'accusations portées sur le caractère confidentiel du projet et ses carences techniques auxquelles Jean-Pierre FOURCADE tente de répondre dans le cadre d'une démarche en trois temps :

- *Il s'est lui-même livré à la consultation en exprimant ses thèses sur ces cahiers de doléances,*
- *A procédé à un recensement systématique des interventions publiques et des écrits faits sur le dossier pour en prouver la transparence,*
- *A publié dans la presse un communiqué que nous reprenons « in extenso » dans lequel il souligne la crédibilité de la municipalité par la réduction du projet à des normes plus humaines et du seul programme de relogement des expropriables existant.*

ÉLARGISSEMENT DE LA RUE DE LA PORTE-JAUNE UNE MISE AU POINT NÉCESSAIRE

Les emprises prévues dans le P.O.S. de 1979 ont été réduites par rapport à celles du P.O.S. de 1973. Les largeurs initiales étaient comprises entre 35 et 30 mètres. Suivant les différentes sections du projet, elles ne varient plus que de 28 à 21,25 mètres.

Le projet de raccordement à la commune de Ville-d'Avray par un viaduc sur l'autoroute a été supprimé, coupant ainsi sur le territoire même de la commune, toute possibilité de reconstitution de l'ancienne L.I.O. et améliorant la protection du parc de Saint-Cloud.

Enfin l'enquête publique actuelle est l'occasion pour la ville de faire valoir une nouvelle fois ses préoccupations et une partie de celles des riverains qui m'ont été en particulier transmises par les associations concernées lors de la commission extra-municipale du 27 octobre 1980.

● Au niveau de la définition du projet, il est nécessaire qu'une large place soit faite aux trottoirs paysagers afin que, comme sur le boulevard de la République, les riverains se sentent en bordure d'une voie urbaine et non d'une autoroute. En particulier, le projet actuel devra être modifié en prévoyant un terre-plein central planté d'arbres.

● Au niveau du phasage, seules les première et deuxième phases qui concernent l'aménagement des carrefours, l'élargissement de la voie jouxtant l'hippodrome et la réalisation d'une demi-voie entre la rue du Maréchal-Foch et la rue de Suresnes sont justifiées par la circulation actuelle. J'ai donc demandé que l'enquête parcellaire qui seule entraîne le droit à l'expropriation ne porte que sur ces deux premières phases.

Le reste du projet ne pourra donc pas être repris avant plusieurs années, au plus tôt en 1986.

● Un débouché correct de la rue du Camp-Canadien doit être assuré au carrefour de la Bérengère. De nombreux projets existent. J'ai demandé à la Direction départementale de l'Équipement de choisir un parti définitif et de réaliser une première phase de travaux. J'ai demandé également que l'élargissement de l'avenue Francis-Chaveton soit supprimé du P.O.S. Il est en effet incompatible avec un bon fonctionnement du carrefour de la Bérengère.

● Au niveau du relogement des habitants enfin, un projet de constructions d'habitations individuelles par un organisme H.L.M. est en cours d'étude sur des terrains appartenant à la ville, dans le quartier. Les neuf propriétaires et les vingt-deux locataires touchés par les première et deuxième phases pourront donc continuer à vivre en maison individuelle à Saint-Cloud. Bien entendu, si les dernières phases se concrétisaient un jour, une opération du même type serait lancée. Elle concernerait environ seize propriétaires et neuf locataires.

En conclusion, sans méconnaître les problèmes personnels qu'apporte toute opération d'urbanisme, et que je m'attacherai à résoudre, cas par cas, j'estime que le projet voulu par le département des Hauts-de-Seine est raisonnable. Il a fait l'objet d'une large concertation. Il sera conduit avec le souci de préserver l'environnement et de protéger effectivement, et non par des discours, les riverains concernés.

comité de quartier pasteur magenta

animé par Monsieur VOIZARD

jeudi 6 novembre

Le Comité de Quartier animé par Monsieur VOIZARD est toujours riche en thèmes.

La voirie, l'élégage, l'accès au Parc, la Maison de Retraite Lelégard font régulièrement l'objet de nombreuses questions. Toutefois, la grande préoccupation des riverains reste l'élargissement de la rue de la Porte Jaune, longuement évoqué page précédente.

Ce projet n'a en fait soulevé que peu d'hostilité, un état de fait encore souligné par l'absence des Associations de défense de l'environnement.

Campagne d'intimidation

Plusieurs personnes ont quand même fait part de leur inquiétude concernant les agences immobilières qui intimident les riverains en leur promettant une expropriation prochaine.

Les expropriations commenceront au plus tôt en 1985. D'ici là, nous allons veiller à faire cesser cette campagne a répondu Jean-Pierre FOURCADE.

D'autres habitants ont contesté l'étude en cours pour la réalisation de vingt quatre maisons individuelles H.L.M., destinées à reloger les expropriés de la Porte Jaune. La plupart d'entre eux sont de petits propriétaires peu désireux de devenir locataires.

Malheureusement, le financement H.L.M. ne permet pas une accession à la propriété qui aurait eu la faveur de la plupart des futurs expropriés.

D'autres facteurs, tels le manque d'espaces, de parkings, se greffent à la situation ajoutant encore à une désapprobation quasi générale.

Le premier permis de construire n'est pas encore déposé, a déclaré Monsieur CUNY, ce terrain étant autrefois affecté à une école, une déclaration d'utilité publique sera nécessaire. Le dossier est parti à la préfecture, nous attendons l'arrêté du Préfet et une enquête d'utilité publique — du genre de celle de la Porte Jaune — sera lancée. Ensuite l'office H.L.M. de Meudon — promoteur de l'opération — pourra déposer une demande.

D'autres thèmes ont encore été abordés parmi lesquels : la signalisation, l'élégage, le bruit et le Busphone.

Pas trop multiplier les stops :

Il ne sera pas possible de mettre un stop à l'intersection des rues du Commandant de Lareinty et Edeline.

La police très réticente, s'appuie sur une circulaire du Ministère de l'Intérieur demandant aux Préfets de ne pas trop multiplier les stops dans les villes.

Il a cependant été prévu, pour la sécurité des piétons, de déplacer le passage protégé vers la rue Pasteur, de décaler et d'allonger le temps des feux tricolores. Un autre de ces feux devrait être installé à l'intersection des rues Preschez et Gounod.



Dans cette ville très « verte » chaque rue fait l'objet d'un élégage une année sur deux.

Propriétaires... à vos arbres :

Les arbres ne sont ni taillés, ni élagués dans plusieurs rues du quartier.

Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie rappelle que l'élégage revient cher et l'entreprise choisie est celle, qui dans le cadre de l'appel d'offre présente les prix les plus raisonnables. Toutes les rues de la Ville font l'objet d'un élégage une année sur deux.

Le bruit :

Enfin, dans ce quartier réputé calme, le mur écran anti-bruit posé le long de l'autoroute a eu pour effet d'amplifier les sons peu harmonieux des trains sur la ligne longeant la rue Laval.

« Nous avons effectué des plantations pour amortir le bruit mais il faut un peu de patience », a répondu Monsieur FOURCADE.

Le Busphone :

Répondant à une mère qui se plaignait de l'augmentation de la carte scolaire, Jean-Pierre FOURCADE précise qu'il s'agit

d'une expérience uniquement subventionnée par la municipalité.

Plusieurs décisions ont été prises ces derniers mois afin d'en résorber le déficit :

- Suppression du 15 juillet au 15 septembre et toute l'année le samedi matin,
- suppression d'un véhicule.

Il annonce la liste des tarifs réduits (aux moins de 16 ans, aux titulaires d'une carte améthyste) et l'existence d'un jeton gratuit pour les personnes âgées à retirer au Bureau d'Aide Sociale de la Mairie.

participation à la vie municipale

COMITÉS DE QUARTIERS

montretout

jeudi 9 octobre 1980

Que s'est-il passé à « Montrétout » depuis le dernier comité ? Michel GUAY, Conseiller Municipal délégué de ce quartier énonce tout d'abord la liste des travaux réalisés et à venir puis évoque les grandes lignes de cette réunion inaugurale (*).

TRAVAUX RÉALISÉS :

- Sens unique rue Bucourt,
- Rues de Buzenval, Henri Regnault, Avre : pose de bordures de défense pour éviter le stationnement sauvage les jours de courses,
- Réfection totale des trottoirs rue Pigache,
- Réfection de la chaussée rue Tissot et changement des lanternes,
- Cimetière : réfection de deux allées et raccordement au réseau d'assainissement,
- Élagage des peupliers du Gymnase de la rue de Buzenval.

TRAVAUX A VENIR :

- Trottoirs de la rue Tahère,
- Élagage avenue Foch,

Deux séries de six comités se déroulent chaque année. Celui du 9 octobre était le 1^{er} du cycle municipal compris entre le début octobre et la mi-décembre.



Malgré la proximité immédiate du parking de l'Eglise, l'Avenue Foch est constamment encombrée.

- Pose d'une boîte à lettres P.T.T. rue Ferdinand Chartier,
- Pose de nouvelles cabines téléphoniques,
- Centre Commercial : Permis accepté le 7 août
— Recours possible pendant 4 mois, commencement des travaux début 1981.
- Élargissement de la rue de la Porte Jaune : enquête publique du 6 octobre au 8 novembre 1980.
- Pose prochaine d'horodatrices au parking du marché.

Michel GUAY, présente ensuite les deux conciliateurs nommés par le Président de la Cour d'Appel de Versailles, Madame BELIN et Monsieur ROUSSEAU ayant pour missions de « débrouiller » des affaires simples d'ordre privés (ils n'interviennent pas dans des affaires administratives).

Jean-Pierre FOURCADE analyse alors ce rôle important et limité à la fois, mais qui reste essentiellement valable si les deux parties acceptent de se rendre à la permanence (voir article explicatif en page 16 de ce numéro).

RUE BUCOURT : POUR OU CONTRE LE SENS UNIQUE ?

De nombreux « contre-pétitionnaires » sont venus à ce Comité de quartier ont réclamé la remise à double sens de la rue Bucourt.

Notre souci étant de favoriser en priorité la SÉCURITÉ DES PIÉTONS sur les trottoirs, il a été décidé, en présence du Maire, de faire poser des bordures de défense en ciment sur les trottoirs. Ces travaux ont été exécutés pendant les vacances scolaires de la Toussaint, époque à laquelle la rue a été remise à double sens.

Si ce système ne fonctionne pas, il faudra, dans un délai de trois mois, soit rétablir un sens unique, soit supprimer complètement le stationnement dans cette rue.

A noter également que seuls les habitants qui mentionnent sur leur portail le numéro d'immatriculation de leur voiture sont autorisés à stationner sur leur bateau.

COURSES A SAINT-CLOUD : DIFFICILE DE SORTIR DE CHEZ SOI CES JOURS-LA

Nicole FAUQUENOT, maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie signale que les abords de l'hippodrome ont été mis en « stationnement gênant » par arrêté préfectoral permettant une demande d'enlèvement sur simple coup de téléphone.

Des bordures de défense ont par ailleurs été posées rues de l'Avre, Buzenval et henri-Regnault.

Plusieurs domaines ont encore été abordés lors de cette conversation à « bâtons rompus » sur :

- la pose de cabines téléphoniques supplémentaires (la Municipalité en dispose de 12 à répartir sur la commune). Les riverains de Montretout suggèrent l'angle Buzenval/Bucourt et le boulevard de la République sauf devant le Lycée. Nicole FAUQUENOT signale à ce propos que plus les cabines téléphoniques sont nombreuses moins elles sont détériorées.

- Le stationnement abusif avenue Foch : Il semble que la proximité du parking de l'église Stella-Matutina ne dissuade pas les acheteurs de garer leurs véhicules devant le pas de porte des commerçants. La marche constitue pourtant une activité saine que bien des Clodoaldiens semblent avoir oublié !

coteaux - dix-huit juin

jeudi 16 octobre 1980

Le Comité de Quartier animé par Madame OLIVIER s'est déroulé en présence d'une quarantaine de personnes que le mauvais temps n'est pas parvenu à dissuader. Il est vrai que les habitants du quartier « Côteaux-18 Juin » portent grand intérêt aux éventuelles solutions apportées en matière de voirie et de stationnement toujours préoccupant dans cette partie basse de Saint-Cloud.

Rassurant immédiatement son auditoire, Madame OLIVIER a d'abord rappelé la liste des travaux réalisés depuis la dernière réunion :

- Réfection de trottoirs :
 - rue du Bois de Boulogne
 - Avenue Duval le Camus, qui a fait l'objet d'importants travaux comprenant également le remplacement des grilles d'arbres.
 - Avenue de Longchamp avec réfection des escaliers et remplacement des grilles d'arbres.

- Stationnement :

Constamment encombrées des deux côtés, les Avenues Belmontet, Clodoald et des Vignes seront désormais en stationnement unilatéral.

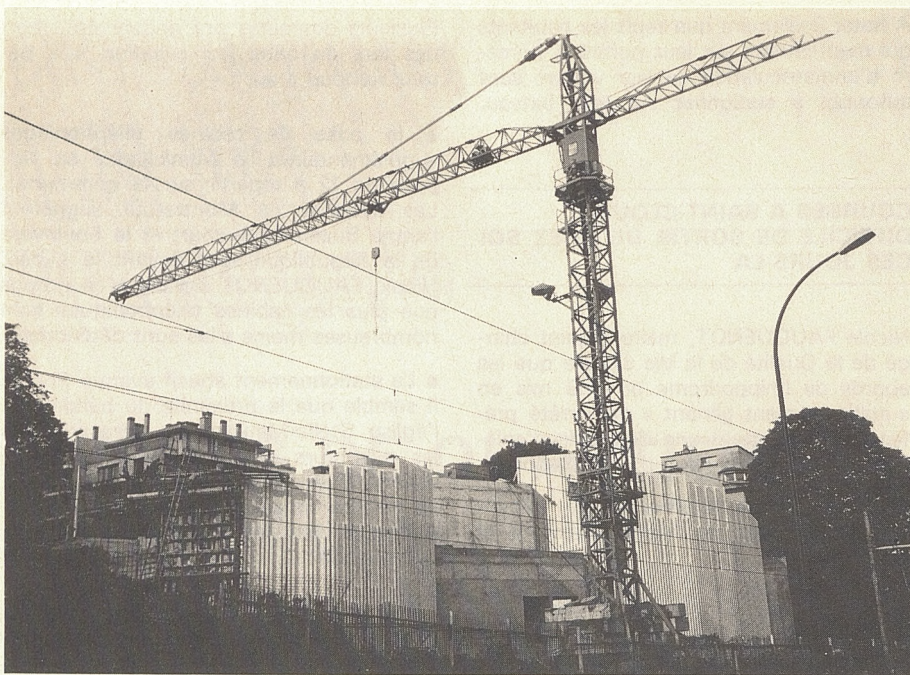


Quand la passerelle sera-t-elle éclairée ?

Cette question revient régulièrement mais n'aboutit malheureusement jamais.

Les travaux devant être effectués par la Ville de Paris qui est freinée par deux mobiles : le style des candélabres difficiles à réassortir et leur prix.

*La Passerelle :
un vrai coupe-gorge*



Le futur Centre Polyvalent de Loisirs.

Une mini-crèche aux Côteaux :

Le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales signale qu'une mini-crèche doit être créée prochainement dans le Centre Social de la rue de l'Yser. Les travaux commenceront début 1981.

Il rappelle les capacités d'accueil de la Crèche Municipale, Mini-Crèche, Crèche à domicile et Haltes-Garderies puis énumère les aspects positifs de ce nouvel établissement :

- La Mini-Crèche apparaît en effet comme le reflet de la famille. Celle-ci réunira une vingtaine de berceaux.
- Elle ne nécessite pas d'investissements au départ, son implantation se faisant dans des locaux déjà existants.

Jean-Pierre FOURCADE précise qu'avec son ouverture, la Ville de Saint-Cloud sera en mesure d'assumer la garde de 170 à 180 enfants, couvrant ainsi non seulement la quasi totalité des demandes, mais également dépassant la norme qui est de 120 enfants pour une commune de 30.000 habitants.

Jeudi 11 décembre

(à 21 heures)

COMITÉ DE QUARTIER « COUTUREAU-RÉPUBLIQUE »

animé par Monsieur GUAY

Centre de Loisirs, 7, rue Gounod.

De nouvelles cabines téléphoniques :

La Ville de Saint-Cloud dispose de douze cabines téléphoniques proposées par les P.T.T. à répartir dans les différents quartiers.

A l'issue de cette proposition trois points du quartier semblent rassembler les suffrages des riverains : la Gare du Val d'Or (très demandée), et au bas de la rue des Gâte Ceps (le long du petit square).



Quelques bancs supplémentaires ont été placés sur l'espace donné par la S.N.C.F. lors des travaux de réfection de la clôture.

Jeudi 4 décembre

(à 21 heures)

COMITÉ DE QUARTIER DU « CENTRE »

*animé par Monsieur MAROSELLI,
Salle Ravel, 14, rue des Écoles.*

Éboueurs :

Pourquoi vouloir changer ?

Le travail effectué par les éboueurs est positif dans l'ensemble. Par contre, Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, inquiète de l'augmentation du prix des sacs poubelles suggère un système de ramassage par conteneurs. Cette méthode inesthétique et bruyante ne paraît pas enthousiasmer l'auditoire.

De nombreux domaines ont encore été évoqués parmi lesquels :

- Le Centre Polyvalent de Loisirs : il doit être inauguré pour le VI^e Festival d'Automne 1981.

- La Fiscalité locale : Jean-Pierre FOURCADE procède à l'analyse de quelques données et précise pour conclure que la feuille d'impôts locaux comporte souvent des erreurs qu'il est bon de vérifier soi-même.

- la propreté des rues,

- Les bandes de ralentissement : réellement dissuasives,

Un Comité qui pour tous, aura été riche d'enseignements.

COMITÉ DE LIAISON COMMERÇANTS- CONSUMMATEURS

Les membres du Comité se sont retrouvés le 22 octobre dernier en l'absence de Michel Guay, autour de Christiane DUPONT et Albert LEYMARIE, Conseillers Municipaux. Trois commerçants et cinq représentants des Associations de consommateurs assistaient à cette réunion où les principaux points discutés furent les suivants :

— chacun souhaite qu'un ordre du jour soit clairement établi par la Mairie, pour chaque réunion et que les questions désirées par les commerçants et les consommateurs n'interviennent qu'en questions diverses.

— Saint-Cloud connaît quelques difficultés concernant les changements de fermeture hebdomadaire des boulangeries. Les commerçants pensent que ceci n'est qu'une affaire concernant uniquement la corporation des boulangers.

Quant aux consommateurs, ils souhaiteraient être consultés avant tout changement, afin de pouvoir éventuellement, faire une enquête dans le quartier où intervient le dit changement.

— Monsieur LEYMARIE informe le comité de la démission de Monsieur FREMY, Président de l'Association des Commerçants de Saint-Cloud. C'est une affaire à suivre.

— Futur Centre Commercial Foch-Montretout : le Maire souhaite que les Consommatrices lui fournissent une liste de commerces qu'elles souhaiteraient voir installer dans ce Centre afin d'en discuter avec les promoteurs.

A ce sujet, le Comité de liaison souhaiterait avoir lui aussi un entretien avec les dirigeants du G.I.E. (Groupement d'Intérêts Économiques).

— Une demande commune Commerçants-Consommateurs : une rubrique nouvelle dans le Bulletin Municipal qui ferait part de l'ouverture des nouveaux commerces à Saint-Cloud d'une part, et des changements des propriétaires des dits commerces d'autre part.

— Une question classique mais encore non résolue : les différences de prix pour des articles qui semblent les mêmes, Enfin le remplacement du « Monoprix » de la rue Dailly lorsque celui-ci déménagera pour le nouveau Centre Commercial de Montretout. Afin de ne pas priver ce quartier en matière de commerce, une supérette devrait être installée rue de l'Église à l'emplacement de l'ancien « Café de la Mairie », démolie dans le cadre de la rénovation.

Ces échanges de vues et ces informations réciproques montrent une fois de plus que c'est par la participation de tous que l'on règle les difficultés ou qu'on les évite même dans certains cas.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'URBANISME

RÉUNION DU 27 OCTOBRE

ORDRE DU JOUR :

● Examen des dossiers d'enquête publique :

- 1) ZAC Fouilleuse
- 2) Rues de la Porte Jaune et du Camp Canadien.

Approche des vacances de la Toussaint, l'assistance était un peu clairsemée et cependant, la réunion ne fut pas de pure forme ; le second point de l'ordre du jour a permis, en particulier à plusieurs intervenants parfaitement au fait du dossier, de formuler avec netteté leur avis sur l'opération projetée.

1) ZAC DE LA FOUILLEUSE :

Monsieur CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme présidant la Commission, rappelle que les promoteurs ont demandé la modification du règlement de la ZAC (voir Bulletin Municipal de décembre 1979) fondée sur la substitution d'immeubles moins élevés, aux deux tours initialement prévues. La Municipalité a donné son accord de principe à cette requête sous réserve que les immeubles à construire soient édifiés conformément aux normes du nouveau Plan d'Occupation des Sols (Rez-de-Chaussée + 6 étages) et que les logements sociaux soient réalisés.

Pour sa part, la Ville a tenu ses engagements (école, gymnase, halte-garderie...).

Quelques chiffres : sur une surface de 60.250 m², la ZAC comprendra près de 31.000 m² d'espaces verts et voirie piétonnière, environ 10.000 m² réservés à l'école (16 classes), au gymnase actuel et à la Halte-Garderie et près de 20.000 m² affectés aux logements, bureaux et commerces.

Après clôture de l'enquête, promulgation de l'arrêté de ZAC et délivrance éventuelle des permis de construire, les travaux pourraient commencer vers mars 1981. La Commission n'émet pas d'objections particulières.

2) Rues de la Porte Jaune et du Camp Canadien (voir Bulletin Municipal de mai 1980).

Le dossier d'enquête préalable ne fait pas apparaître de modifications fondamentales par rapport aux avant-projets présentés.

Cependant, Monsieur CUNY note qu'il n'est pas prévu de plantations sur le terre plein central (compte tenu de difficultés d'entretien) et qu'il conviendra de régler le problème de la piste cyclable entre le débouché de la rue de la Porte Jaune et l'entrée du Parc.

Tout en reconnaissant qu'il « fallait faire quelque chose », plusieurs participants formulèrent des objections au projet et sur sa présentation :

— Sa consultation, en Mairie ou en Préfecture, n'en est pas toujours aisée. Il est difficile

d'obtenir des précisions, notamment sur le coût, le comptage des voitures, etc.

— Les problèmes humains posés par les expropriations et les nuisances ne sont guère soulignés.

— Les problèmes humains posés par les expropriations et les nuisances ne sont guère soulignés.

— les propriétaires seront-ils convenablement traités. On leur offre de devenir locataire d'HLM et de toucher une indemnité dont on peut craindre qu'elle soit insuffisante.

— Ne cherche-t-on pas à diminuer la circulation du Boulevard de la République afin d'en faire un « havre de paix » au détriment d'un quartier populaire ?

— La pente de la rue de la Porte Jaune est plus forte que celle du Boulevard de la République et le bruit sera donc important.

— La finalité de l'opération n'est pas claire : une artère à quatre voies doit déboucher sur l'avenue Pasteur qui n'en comporte que trois ; au demeurant, elle ne profitera guère aux automobilistes venant de Versailles, via Ville d'Avray et la Place Magenta, qui continueront à emprunter le Boulevard de la République ; en revanche, elle sera utile au petit nombre d'automobilistes qui viennent de Versailles ou Vaucresson. L'Équipement a-t-il réellement renoncé définitivement à réaliser la « funeste » L.I.O. (Liaison Intercommunale Ouest) dont le projet actuel constituerait une étape inavouée ?...

Monsieur CUNY rappelle à nouveau que le projet présenté par l'Équipement est nettement moins ambitieux qu'à l'origine. De plus, il comporte deux phases :

— Aménagement des carrefours et élargissement de la rue du Camp Canadien sur l'hippodrome,

— Élargissement de la Porte Jaune, à plus long terme certes, mais il a été jugé loyal de prévenir dès maintenant les riverains.

En outre, les expropriés pourront être relogés dans des HLM pavillons, à environnement relativement analogue à celui dont ils jouissent actuellement

Cependant que l'objectif prioritaire reste l'aménagement des carrefours, en particulier le carrefour Washington et l'on pourrait envisager de demander à l'Équipement de différer l'élargissement de la rue du Camp Canadien prévu à la première phase.

Il est porté à la connaissance de la Commission que le Comité d'Entreprise de la Société Dassault a acheté le terrain Potez, face à la Bérençère, et envisage d'y implanter un tennis couvert en s'engageant à ce que l'environnement soit respecté.

Joël LEFORT DES YLOUSES
Rapporteur.

Saint-Cloud, ville culturelle



Ars Antiqua de Paris a donné courant octobre un concert de Musique Ancienne, organisé par les Concerts de Saint-Cloud en l'église Stella-Matutina. Une prestation qui n'a pas déçu les mélomanes.

MUSIQUE, CONFÉRENCE, EXPOSITION

LA CHORALE A CŒUR JOIE AUX X^e CHORALIES

Une vingtaine de membres de la Chorale A Cœur Joie se sont retrouvés fin juillet à Vaison-la-Romaine pour les Dixièmes Choralies, et ont participé ou assisté à la création d'œuvres chorales de Marcel LANDOWSKI, de Roger CALMEL, de Jacques CHARPENTIER et de Jacques CHAILLEY.

Les journées étaient bien remplies, avec le chant commun en début de journée, puis « l'Atelier », les « Petits Concerts » de l'après-midi, et la soirée au théâtre antique !

Une nomenclature complète de ces activités serait fastidieuse ; nous nous souvenons particulièrement de la chorale « Joie de Chanter » de la Martinique et de l'Ensemble de Percussions de Paris avec la Bronté de Vincent GEMINIANI. Nous avons retrouvé avec plaisir l'orchestre Jean François PAILLARD et son enthousiasme dans des prestations très diverses : de Campra à Haendel avec la Chorale de Vincennes-Fontenay ; un concert de musique française (de Francœur à Rameau) ; participation à la « Petite suite québécoise » et une excellente exécution de Psaume 47 de Fornt SCHMITT (au cours de la soirée en hommage à César GEOFFRAY). Ont également été remarqués l'Orchestre de Jeunes du Land de Rhénanie-Westphalie et le Collegium musicum d'Aquitaine...

Dans trois ans, nous espérons nous retrouver nombreux aux Onzièmes Choralies.

Chorale A Cœur Joie de Saint-Cloud, direction Françoise et Jean-Marc DEHAN - Répétitions le lundi de 20 h 30 à 22 h 30 précises à l'Auditorium, 7, rue Sevin-Vincent.

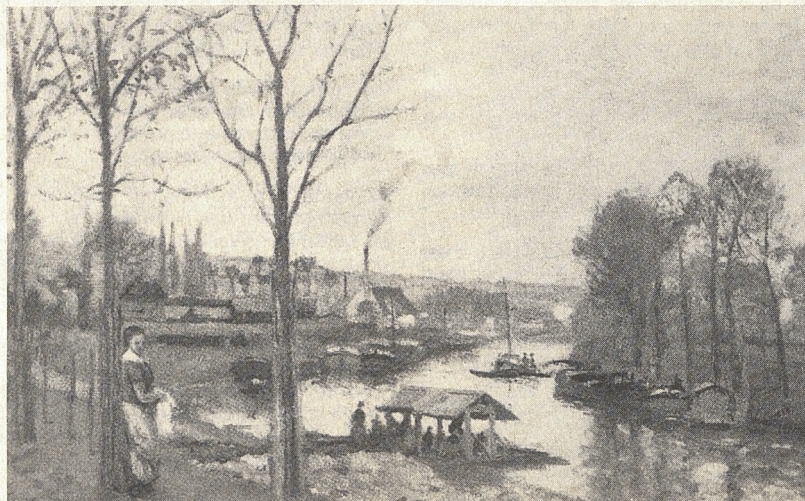
arts & loisirs de saint-cloud

Froid précoce, difficultés de stationnement, décidément rien n'entame l'enthousiasme de nos adhérentes, plus nombreuses que jamais.

Dès le 7 octobre, elles se pressaient sagement dans le grand escalier de la Mairie afin de payer leur écot à la culture.

Trouvent-elles aussi accueil chaleureux et amitié ? C'est notre espoir à toutes qui essayons tout au long de l'année, grâce à nos conférenciers, de faire de ces « mardis » des moments de rencontre avec la vie culturelle et les grandes manifestations artistiques parisiennes telles la visite de la chambre du Roi à Versailles en décembre, une conférence en janvier sur l'exposition « PISSARO »...

Renseignements : 15 bis, avenue de la Pommeraie - SAINT-CLOUD.



Peinture du célèbre peintre PISSARO.

la vie des associations

Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud

M.J.C. CENTRE,
14, rue des Écoles 602.34.12
(14 h 30 — 19 h)

Tissage le jeudi à 14 h avec Anne ROULLE.

Théâtre 12-15 ans le lundi à 17 h 30, avec Joëlle SALVADOR

Théâtre + 15 ans le vendredi à 19 h, avec Vincent KALDOR

Karaté 10-15 ans, le lundi à 16 h 45, avec TO VUONG

Dessin peinture (modèle vivant) le vendredi à 9 h 30, avec Christiane ROSSET

Que faire à Saint-Cloud ?

ALLER A LA M.J.C.

M.J.C. PASSERELLE, 2, rue de l'Yser - 602.85.48 - (16h30-19h)

Poterie adultes les mercredi à 19 h et jeudi 14 h avec Mady CORNU

Poterie enfants le mercredi à 10 h et 14 h avec Marie DESPARMET

Le ping-pong et le foyer vous accueillent du mardi au samedi.

et puis... beaucoup d'autres activités (yoga, ciné-club, soirées, groupes de théâtre et de cinéma, activités de reliure et d'encadrement, labo photo)

Téléphonez-nous ou mieux venez nous voir. Programme des activités sur demande.

Activité
peinture.

M.J.C. MONTRETOUT,
7, rue Sevin-Vincent 602.45.26

Danse classique adultes, le lundi à 12 h 45 avec M.F. GISCLARD

Bridge le lundi à 14 h avec Jacqueline LOUVET

Photo initiation le mardi à 18 h avec Christian COURSIER

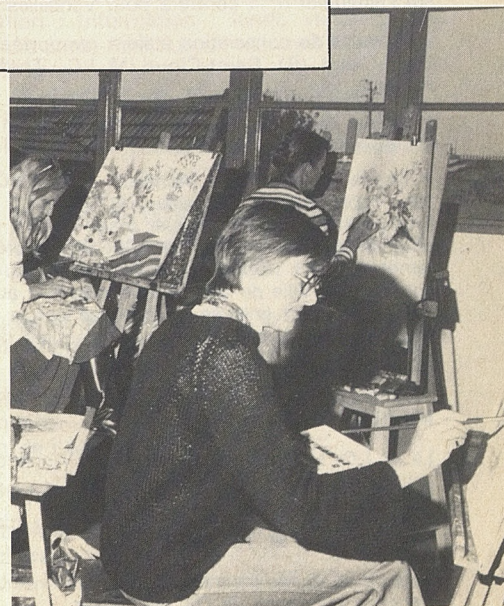
Danse classique enfants, lundi à 16 h 45 et mercredi à 14 et 15 h avec M.F. GISCLARD

Dessin peinture, méthode Martenot, les mardi et mercredi avec Laure SILHOL

Le ping-pong et le foyer vous accueillent le jeudi de 14 h à 23 h.

Du volley-ball au gymnase de la Fouilleuse les lundi et jeudi après-midi avec Bib AUBREE.

Activité poterie.



DU SKI EN 1981

La M.J.C. de Saint-Cloud avec celles de Sceaux et d'Asnières vous proposent des séjours aux sports d'hiver durant les vacances scolaires (en chalet, hôtel ou maison familiale, avec cours de ski, remontées mécaniques, voyage etc.).

Noël : du 26/12 au 4/1, de 7 à 13 ans :

LA GIETTAZ : 1350 F.

Février : du 7/2 au 15/2, Adolescents et adultes :

VALLOUISE : 1400 F.

— **Enfants et adultes :**
RISTOLAS : Ski enfants à partir de 6 ans.

— **LELEX : Adolescents :**
1120 F.

PARTEZ NOMBREUX !

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire à la M.J.C.
602.45.26 ou 602.34.12



Monsieur JEHANNO, Conseiller Municipal et Monsieur CESSIEUX (au centre de la photo) ont remis les trophées aux vainqueurs.

Le Jeu des Échecs à Saint-Cloud

Le 27 septembre, le Cercle M.J.C. « la Tour Prends Garde » organisait son traditionnel tournoi de blitz, disputé par 16 équipes, représentant 11 cercles.

La poule finale réunissait les équipes de Colombes (A), Versailles, Puteaux (B), Saint-Cloud (A). La victoire à Colombes, qui gagnait la coupe à égalité avec Versailles mais avec 3 points sur l'échiquier n° 1 contre 2 pour Versailles.

Les poules de consolation étaient remportées par les équipes de Saint-Cloud (B), Saint-Cloud (M.J.C. Théâtre), Issy-les-Moulineux.

L'équipe junior de Saint-Cloud remportait le prix réservé aux jeunes.

A l'issue de la réunion Monsieur JEHANNO, conseiller municipal, représentant Monsieur FOURCADE sénateur-maire et Monsieur BASSINET premier maire-adjoint retenus par d'autres obligations, et Monsieur René CESSIEUX président de la M.J.C. remettaient les trophées aux vainqueurs du jour ; mais aussi la coupe de la Ville de Saint-Cloud disputée au cours de la saison qui s'achève et enlevée de justesse par le Cercle de Versailles devant Ville d'Avray et Puteaux - l'équipe de Saint-Cloud ayant éliminé les 13 autres équipes engagées.

Merci à tous

La M.J.C. Montretout, 7, rue Sevin Vincent vous accueille :

le mardi à 18 h : initiation avec Michaël KONORSKY

le samedi à 14 h : parties libres avec classement, initiation, tournois, avec M. RAGUIN.

Plus de 40 joueurs dont 30 de 7 à 25 ans. Une équipe engagée dans les critériums de l'Île de France.

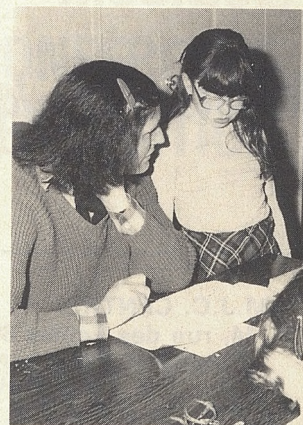
Association de solidarité pour les travailleurs immigrés

Vous êtes étudiants, professeurs, ou tout simplement sensibles au sort des travailleurs immigrés et réfugiés.

Nous avons besoin de vous pour donner bénévolement des cours de français et d'alphabétisation afin de leur permettre une meilleure intégration en France.

Aucune connaissance particulière n'est demandée au départ, mais une formation en cours d'année est possible et souhaitée ; un engagement d'un an vous sera demandé. Nous vous remercions d'avance.

Nous vous rappelons d'autre part que nous recherchons également des bénévoles susceptibles d'aider dans



leur scolarité les enfants d'immigrés.

Pour tous renseignements, adressez-vous à : A.S.T.I., Maison de l'Amitié, 6, place Silly, Saint-Cloud - 602.25.69.

Union des Consommateurs de Saint-Cloud

L'UNION DES CONSOMMATEURS de Saint-Cloud rappelle ses permanences :

— **à la Maison de l'Amitié :**

- **le premier mercredi du mois de 20 h 30 à 22 h**
- **le deuxième vendredi du mois de 14 h à 16 h.**

— **sur le marché de Montretout :**

- **le troisième samedi du mois de 10 h à 11 h 30**

L'Union des consommateurs se propose de participer avec l'U.D.C. 92 (Union des consommateurs des Hauts-de-Seine) à une enquête sur le prix d'une année scolaire.

Monsieur RICQUIER, élu Président des Amis de Saint-Cloud

Nous apprenons avec plaisir que Monsieur Serge RICQUIER, bien connu et estimé par de nombreux Clodoaldiens, a été élu

Président des « Amis de Saint-Cloud » à partir du 1^{er} janvier 1981, en remplacement de Monsieur André MARIE.

LA MAISON de L'AMITIÉ

6, Place Silly - 602.25.69

9 h 30 - 17 h - Samedi 9 h 30 - 12 h

Premier vendredi du
mois 9 h 30 - 12 h.



associations

AIDE ET SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGÉES

Permanence : lundi de 14 h 30 à 16 h 30

(Heures Claires : 3^e mardi de 13 h 30 à 15 h)

AIDE AUX MÈRES

voir Association des Familles.

A.A. : Alcooliques Anonymes

Accueil, réunion : Jeudi 20 h 30-22h.

AL ANON : Groupes familiaux de parents et d'amis des malades alcooliques. Accueil, réunion : jeudi 20 h 30-22 h.

AMNESTY INTERNATIONAL :

Respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
Accueil, Information : vendredi (sauf le 1^{er}), de 14 h à 16 h.

ASSOCIATION DES FAMILLES :

Réflexion et Action : défense de la famille, aide aux mères, loisirs jeunes, bourse aux vêtements.
Sur rendez-vous samedi matin. Orientation par Maison de l'Amitié.

ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE :

Orientation par Maison de l'Amitié (ou Église réformée 771-83-92)

A.F.C.C.C. : Association Française des Centres de Consultation Conjugale. Sur rendez-vous Vendredi de 16 h à 18 h (sauf urgence)

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE :

Défense des Handicapés, lien de solidarité, service social spécialisé, établissements, ateliers, séjours de vacances.

Orientation par Maison de l'Amitié ou permanence téléphonique 1^{er} et 3^e lundis de 17 h à 19 h au 771.74.63.

A.S.T.I. : Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés. Alphabétisation : Information : lundi, vendredi, de 14 h à 15 h 30 pour cours après-midi. Lundi, mercredi, 20 h 30 à 22 h pour cours soir (2^e étage).

Rattrapage scolaire : Orientation par Maison de l'Amitié.

Aide administrative : Permanence : jeudi de 10 h à 12 h.

Ateliers de couture, loisirs, etc : orientation par Maison de l'Amitié.

ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES :

Défense, solidarité, réinsertion, services sociaux, loisirs.

Permanence : 2^e lundi de 15 h à 16 h.

C.E.A.S. Centre d'Études et d'Action Sociale.

Cycles de formation (pour professionnels et bénévoles), analyse de problèmes sociaux (petite enfance, toxicomanie, urbanisme, 3^e/4^e âge, etc.), sensibilisation des Associations et Organismes pour une action commune.

Orientation par Maison de l'Amitié.

CLUBS DE L'ÂGE D'OR :

Accueil, aide morale, activités multiples : physiques, manuelles, culturelles, comédie, chorale.

Information : Maison de l'Amitié (ou mercredi 15 h-18 h salle Ravel).

COLIS ET RÉVEILLON :

Lutte contre la solitude au moment des fêtes, souci de continuité. Orientation par Maison de l'Amitié.

COMITÉ D'ENTRAIDE SOCIALE :

Gestion des 3 Centres de Soins : 11, rue Albert 1^{er}, (602.00.56), 27, rue Dailly (602.59.73), 38, bld République (771.04.53).

CONFÉRENCE SAINT-VINCENT-DE-PAUL :

Aide morale et si nécessaire matérielle aux différentes formes d'isolement et de détresse, visites.
Orientation par Maison de l'Amitié.

COOPÉRATION FÉMININE :

Formation, Action Sociale, Action culturelle.
Orientation par Maison de l'Amitié.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE :

- Crèche familiale (771.88.63 le matin de 9 h à 10 h et jeudi de 17 h 30 à 18 h 30);
- Halte-garderie (602.37.37);
- Gymnastique pour Personnes Âgées (5 cours); Secourisme; Activités diverses de formation et de service - activités physiques (6 cours, piscine, marche) : Information à 602.42.53 L.M.M.J. de 10 h 30 à 11 h 30, lundi de 14 h 30 à 18 h.

FRÈRES DES HOMMES :

Tiers-Monde : Auto-développement et promotion des populations les plus défavorisées Europe : Centre de soutien.
Dépôt des médicaments et orientation à la Maison de l'Amitié - Permanence : samedi de 14 à 16 h (2^e étage).

G.I.H.P. : Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques. Particulièrement transport. Information : 771.75.61, heures de bureau.

LIGUE ANTI-ALCOOLIQUE :

Action du Docteur HAAS - Orientation par Maison de l'Amitié.

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER :

Appui à la recherche et à l'éducation du public; localement : accueil, aide, information des malades et de leur famille.
Permanence : 2^e et 4^e vendredi, de 13 h 30 à 15 h 30.

M.J.C. : Maison des Jeunes et de la Culture.
Programme d'activités disponible à la Maison de l'Amitié; Information 602.34.12/602.45.26.

M.R.S. : Mouvement pour la Réinsertion Sociale.
Sensibilisation au problème des condamnés; assistance et réadaptation des libérés. Orientation par Maison de l'Amitié.

P.A.C.T. : Préservation, Amélioration, Conservation, Transformation de l'Habitat Ancien. Orientation par Maison de l'Amitié.

SECOURS CATHOLIQUE :

Aide morale et financière aux délaissés sans distinction; micro-réalisations dans pays en voie de développement.
Orientation par Maison de l'Amitié.

S.E.P.E.M. : Syndicat des Employeurs du Personnel Employé de Maison. Adhésion, information des Employeurs : Mercredi de 14 h à 16 h.

TERRE DES ENFANTS :

Aide directe immédiate et urgente aux enfants en détresse des pays en voie de développement (spécialement Amérique Latine).
Orientation par Maison de l'Amitié.

U.F.C.S. : Union Féminine Civique et Sociale.

Mouvement d'éducation permanente, organisation de consommateurs; cycles de formation, équipes de réflexion et d'action.
Permanence : 2^e et 4^e lundi de 14 h à 15 h.

UNION DES VIEUX DE FRANCE :

Orientation par Maison de l'Amitié.

U.N.A.F.A.M. : Union des Familles de Malades Mentaux et de leurs Associations. Aide Morale, dédramatisation de la maladie, création de foyers et de centres, sensibilisation de l'opinion, action auprès des pouvoirs publics.
Orientation par Maison de l'Amitié.

UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS :

Permanences : 1^{er} mercredi 20 h 30 à 22 h; 2^e vendredi 14 h à 16 h 30; 3^e samedi 10 h à 12 h marché de Montretout; et par courrier.

V.M.E.H. : Visite des Malades dans les Hôpitaux.

Visites par Bénévoles agréés dans les établissements Hospitaliers de Saint-Cloud, (Hôpital, Centre René Huguenin, Centre de Rééducation Fonctionnelle, Maisons de Retraite Lelégard et du Parc). Liaison par Maison de l'Amitié.

V.V.F. : Villages Vacances Famille

Relais d'information, recensement des besoins en matériel de vacances et de loisirs, utilisation et amélioration des équipements. Permanence : dernier samedi du mois, 10 h 30 à midi.

W.I.Z.O. : Organisation Sionniste Internationale des Femmes.
Orientation par Maison de l'Amitié.

services

CARREFOUR-BÉNÉVOLAT et S.O.S. :

Permanence mardi 10 h à 12 h, jeudi 14 h à 16 h (602.47.12).

ENTRAIDE :

Prise en compte des problèmes de gardes, baby-sitting, services maison, bricolage, petit matériel, offres diverses (chambres, jobs, remplacements, etc.) horaires Maison de l'Amitié.

ORIENTATION JUDICIAIRE :

Sur rendez-vous mardi de 13 h 30 à 16 h, samedi 9 h 30 à 11 h.

SERVICES GÉNÉRAUX :

Accueil, information, aides diverses : horaire Maison de l'Amitié Mais : **Aide administrative** : de préférence mardi et jeudi 10 h 30 à 12 h.

Recherches **Service documentation** : de préférence lundi 14 h à 16 h.

manifestations communales



Monsieur et Madame PONSEAU et Jean-Pierre FOURCADE.

trois
exemples
de
grande
fidélité

noces d'or

« Vous vous êtes mariés le 27 septembre 1930 à Saint-Cloud et nous allons relire l'acte de votre mariage. »

René BASSINET, premier Maire-Adjoint avait rappelé cette petite phrase inaugurale avant de procéder aux noces d'or de Monsieur et Madame LEUENBERGER, domiciliés à Saint-Cloud depuis trente ans.

Il devait d'ailleurs ajouter à propos de cette grande fidélité à notre ville : « cette cérémonie est particulièrement émouvante quand il s'agit de Clodoaldiens tout à fait authentiques, et je souhaite que pendant de nombreuses années encore vous puissiez bénéficier d'une retraite

bien méritée entourés de toute votre famille ».

Il procéda ensuite aux noces d'or de Monsieur et madame MONI, Clodoaldiens depuis 1944.

Il félicita Madame MONI, qui a élevé ses six enfants, une profession qui, pour René BASSINET est certainement la plus noble de toutes.

Les noces d'or de Monsieur et Madame PONSEAU (résidant à Saint-Cloud depuis 1931) ont été célébrées par Jean-Pierre FOURCADE qui mentionna en leur remettant leurs cadeaux : « Nous vous félicitons et espérons tous que nous serons là dans dix ans pour fêter vos noces de diamant ».



Monsieur et Madame LEUENBERGER.



Monsieur et Madame MONI.

carnet

PALMES ACADÉMIQUES

par décret du Ministre de l'Éducation en date du 1^{er} Août 1980 :

Chevalier :

Madame Roberte REYSSAT
Pavillon de l'aurotoute, rue d'Orléans.

MÉRITE AGRICOLE

Par arrêté du Ministre de l'Agriculture en date du 4 Août 1980 :

Chevalier :

Monsieur Louis THEPOT
52, rue Henri Regnault

JEUNESSE ET SPORTS

Par arrêté du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs en date du 14 Juillet 1980 :

Médaille de bronze :

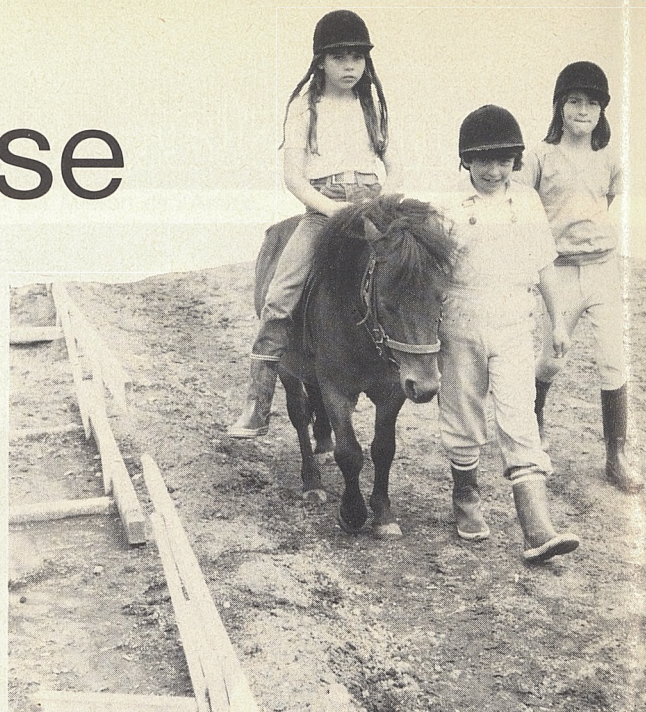
Monsieur Christian CARADEC
15, avenue de Fouilleuse

Monsieur Robert SIMON
37, rue d'Orléans

Monsieur Jean-Claude TAPPE
187, Boulevard de la République

sport et jeunesse

COLONIE DE VACANCES : bilan du séjour de juillet à Tamié



Cheval quand tu nous tiens... une passion qui commence souvent bien jeune.



La pluie aidant, une rédaction s'est constituée au sein de laquelle journalistes et reporters ont mis leur cœur (et leur humour) à la création du GRAND FRISSON.

Du quatre au trente juillet, 54 jeunes de 8 à 14 ans, pleins d'enthousiasme décidèrent de passer des vacances agréables à la montagne. Déception! dès le deuxième jour, le col de Tamié ressemblait à une vaste piscine. Il était de ce fait impossible de mettre un pied dehors sans emporter une bouée. S'imposaient donc à nous deux possibilités :

Rester au lit ou organiser des activités d'intérieur. A l'unanimité moins quelques voix, la seconde solution fut choisie.

Pendant une dizaine de jours, le centre se transforma en une véritable usine où chacun s'affairait. Des bruits insolites sortaient de toutes parts. Scies, marteaux, ciseaux, pinceaux, machine à écrire battaient leur plein. Aux alentours du 14 juillet, un four à céramique était

construit, un journal paraissait, le chalet était décoré, bref personne n'avait perdu son temps et l'enthousiasme du départ n'était nullement émoussé. Nous aurions pu cependant nous lasser de ce manque d'activité physique, si le soleil n'avait décidé un beau jour de se montrer. Ce fut alors la ruée vers les ballades.

Désormais, chaque après-midi, on pouvait distinguer du chalet désert, des groupes de jeunes clodoaldiens partant pour la « Belle Étoile », « la Sambuy », le « Plan du Tour », et autres sites inexplorés. On ne se rassemblait que pour organiser des grands jeux tels les jeux olympiques sans boycott ni incidents politiques majeurs. Ce jour là, le sport et la bonne humeur étaient de rigueur.

Le jour du 14 Juillet, loin de rester « dans

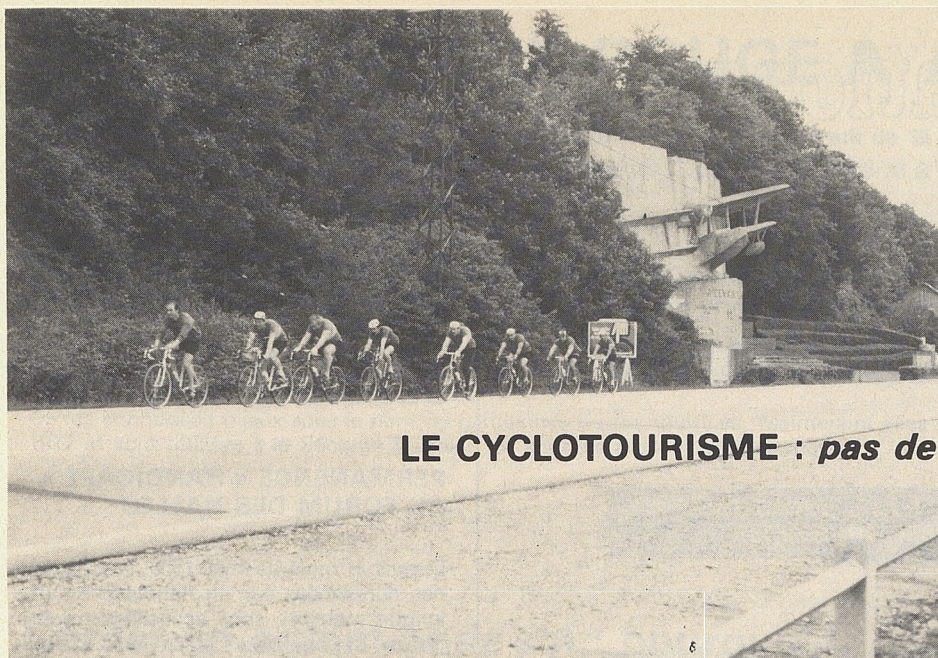
nos lits douillets » pour reprendre une expression de Georges Brassens, les colons décidèrent de fêter la prise de la Bastille par une grande kermesse. Le soir, après un festin de roi, un impressionnant feu d'artifice clôturait une veillée-danses.

Cette journée chargée n'avait pas altéré notre courage et la « Belle Étoile » fut de nouveau escaladée par un groupe pendant que d'autres rendaient visite à un tisserand et à un taxidermiste. Journée enrichissante qui nous a permis de constater que ce dernier n'est pas un homme qui soigne les maladies de peau des conducteurs de taxi, mais un empailleur d'animaux.

La chaleur devenant écrasante de jour en jour, la sécheresse ayant assailli Tamié, une activité « piscine-équitation » s'imposait à nos yeux et les moniteurs furent bien obligés de suivre nos volontés.

Ainsi, vers la fin du séjour, notre énergie déclinait quelque peu. Mais nous reprenions vite le dessus en organisant des camps. En fait, un seul eut lieu, car par une belle nuit d'été, un orage d'une violence inouïe obligea notre dévoué directeur à rapatrier en catastrophe quelques colons sinistrés qui apprenaient à nager dans leurs tentes, sous dix centimètres d'eau. Triste nuit dont nous nous souviendrons longtemps.

Le séjour se finissait cependant sans encombre par une veillée cabaret préparée durant un long mois de labeur acharné. Bref, malgré quelques déboires atmosphériques notoires, nous sommes revenus sains et saufs de l'exploration du centre alpin de Saint-Cloud, cette partie de France restée un peu sauvage.



LE CYCLOTOURISME : *pas de courses, mais des sorties...*

Le cyclotourisme est une activité de plein air accessible à tous qui peut se pratiquer seul ou en groupe selon les possibilités de chacun et sur des parcours de longueur variée.

Sa pratique, bien comprise, neutralise les risques de maladie cardio-vasculaire due à la sédentarité. A noter également qu'une personne atteinte de cécité peut pratiquer le cyclotourisme en tandem et que certains handicaps physiques ne font pas obstacles à la pratique de ce sport.

L'esprit de compétition n'y est pas de mise. Il n'y a pas de courses mais des sorties dans lesquelles le participant doit respecter le code de la route et se considérer en excursion personnelle.

L'activité du cyclotouriste résulte de sa participation aux brevets de 25 à 500 kms, aux Flèches de France qui consistent à rallier la capitale à diverses villes comme Dieppe, Brest, Nice, Strasbourg, Luchon..., aux Diagonales comme Brest-Menton : 1.392 kms, aux rallyes qui sont des sorties organisées par les Clubs. L'assiduité à l'entraînement est primordiale non seulement pour soi mais également pour ses coéquipiers car il est une règle : encourager, aider, attendre, un camarade en difficulté.

Notre Club l'U.A.S. Saint-Cloud a montré brillamment ses couleurs azur et or dans les Flèches de France en progressant régulièrement pour atteindre la 30^e place sur 200 équipes environ. Il s'est illustré également dans l'« Épreuve Reine » pour un cyclo : Paris-Brest-Paris soit 1.200 km, et a rallié au cours de diverses flèches Brest, Dieppe, le Havre, Roubaix, le

Mont Saint-Michel... ou encore s'est envolé vers les cimes aux cours de brevets de randonneurs dans les Alpes et les Pyrénées. Mais lorsqu'il n'y a pas de sortie, le Club fait un rallye ou une randonnée comme le circuit du Parc naturel de la montagne de Reims. Le kilométrage annuel atteint souvent 5.000 kilomètres et plus pour certains membres du Club.

La pratique de la bicyclette allie le plaisir de l'effort aux joies de la nature. Avec une bicyclette, une licence-assurance (100 F environ) et beaucoup de bonne volonté, nous vous promettons « du soleil dans vos rayons ».

Pour tous renseignements, nous contacter par l'intermédiaire du bureau des Sports de la Mairie ou le dimanche matin en période d'hiver Place Stella Matutina, nous vous accueillerons avec plaisir.

hand-ball pour tout petits

La Section Hand-Ball de l'U.A.S. ouvre une école pour filles et garçons de 7 à 11 ans.

Son objectif : préparer ces jeunes enfants à une insertion au sein des équipes minimes cadettes et juniors de l'U.A.S.

Les entraînements auront lieu chaque Jeudi de 17 h 45 à 19 heures au Gymnase des **TOURNEROCHES**, rue Marie Bonaparte à Saint-Cloud sous la direction d'un professeur d'Éducation Physique, spécialiste du Hand-Ball.

Un ramassage gratuit par **BUSPHONE** pourrait avoir lieu, si le nombre d'enfants le justifie.

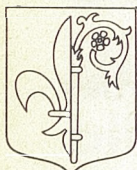
Inscription sur place : se munir de :

- 4 photos d'identité
- un certificat médical « d'aptitude à la pratique du hand-ball »
- 50 francs correspondant à l'adhésion à l'U.A.S. Saint-Cloud (licence et assurance).

Le président,
S. PANZARELLA

les informations pratiques

informations sociales



Service de garde des pharmaciens

Dimanche 7 décembre	Madame MICLEA, 3, Parc de la Bérengère
Dimanche 14 décembre	Monsieur PLATANIDES, 51 bis, rue du Val d'Or
Dimanche 21 décembre Jeudi 25 décembre	Monsieur RICQUIER, 86, bld de la République
Dimanche 28 décembre Jeudi 1 ^{er} janvier	Madame ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval
Dimanche 4 janvier	Mademoiselle THOMAS, 7, rue Dailly
Dimanche 11 janvier	Madame AYACHE, 160, bld de la République
Dimanche 18 janvier	Madame BAILLY, 17, rue de l'Église
Dimanche 25 janvier	Madame CERVEAUX, 2 ter, rue Royale
Dimanche 1 ^{er} février	Madame DIGUE-LANDRY, 14, av., de Longchamp

SYNDICAT DES EMPLOYEURS DU PERSONNEL EMPLOYÉ DE MAISON

Vous êtes aidés, depuis la rentrée par une employée de maison à temps complet ou à temps partiel.

Etes-vous sûrs de bien rédiger son bulletin de paie? Connaissez-vous le barème des salaires de la région parisienne? Que savez-vous de la loi de mensualisation?

Pour tous les renseignements concernant la convention collective adressez-vous au : Syndicat des employeurs de personnel employé de maison (S.E.P.E.M.), permanence le mercredi de 14 heures à 16 heures à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly.

SÉCURITÉ SOCIALE

PERMANENCE « HANDICAPÉ » AU FORUM DES HALLES

Depuis le mois de mai 1980, les personnes concernées par un handicap ou une longue maladie, sont accueillies, renseignées et orientées grâce aux permanences tenues par le G.I.H.P. (Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques) :

AU FORUM DES HALLES
Espace 4 - Porte Lescot
Rue de l'Orient Express - 297.54.30

les mardis et vendredis de 12 heures à 18 heures.

ALLONGEMENT DE CONGÉ MATERNITÉ

Madame, si un troisième enfant est attendu dans votre foyer :

- soit parce que vous même ou votre ménage assume la charge d'au moins deux enfants
- ou parce que vous avez déjà mis au monde deux enfants nés viables.

La durée de votre congé maternité est portée à huit semaines en prénatal et dix huit semaines en posnatal (vingt semaines en cas d'accouchement multiples).

Vous pouvez, en outre, augmenter le repos prénatal de deux semaines au maximum qui seront ensuite décomptées sur le repos postnatal.

IL EST NOUVELLEMENT INSTALLÉ...

Le Docteur Hervé PODEUR nous prie d'annoncer l'ouverture de son cabinet au :

101, boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD - 771.03.44

AIDEZ LA CROIX-ROUGE A AIDER

PERMANENCE : tous les jours de 10 h 30 à 11 h 30 du lundi au vendredi de 15 heures à 17 heures.

Merci de donner de votre temps : 602.42.53 ou de l'argent : C.C.P. PARIS 1665-76 S ou chèque bancaire.

Aujourd'hui nous parlerons de la crèche familiale gérée par le comité de la Croix Rouge de Saint-Cloud. Sans les assistantes maternelles il n'y aurait pas de crèche familiale.

ASSISTANTE MATERNELLE, DÉSORMAIS UN VRAI MÉTIER !

On les connaissait mieux sous le nom de gardiennes ou de nourrices. Maintenant elles ont un statut professionnel depuis le 17 mai 1977 et sont affiliées à la Sécurité Sociale : ce sont les assistantes maternelles.

A SAINT-CLOUD LA CRÈCHE FAMILIALE DE LA CROIX ROUGE RECHERCHE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Garder un enfant chez soi : pourquoi ?

- Pour rendre service à une autre maman qui travaille, en s'occupant de son enfant comme du sien ;
- Pour bénéficier des avantages de la femme qui travaille tout en restant chez soi.

JUGEZ PLUTOT :

- *L'assistante maternelle perçoit mensuellement un salaire fixe, même en cas d'absence d'enfant. Pour chaque jour de présence, et par enfant, elle touche en supplément une indemnité de nourriture et frais de garde.*
- *Elle bénéficie des congés payés.*
- *Elle conserve ses avantages sociaux.*
- *Elle déclare environ 12 % du salaire perçu.*
- *Chaque enfant est assuré par la Croix Rouge en cas d'accident.*
- *Le matériel est prêté par la Crèche.*
- *Elle participe aux sessions de Formation.*
- *Elle reste « femme au foyer ».*

Pour tous renseignements complémentaires et sans engagement de votre part,

**ÉCRIVEZ,
TÉLÉPHONEZ,
OU VENEZ A**

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Crèche Familiale

16, rue de Garches 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.88.63.

Du lundi au vendredi de 9 heures à 10 heures
Le mardi de 17 h 30 à 18 h 45 et sur rendez-vous.

C'EST LA CRÈCHE FAMILIALE

Comment fonctionne la crèche ?

TRÈS SIMPLEMENT...

La crèche assure la garde des enfants de dix semaines à trois ans, cinq jours par semaine au maximum, du lundi au vendredi.

Les horaires s'établissent en accord avec les parents et les responsables de la Crèche Familiale entre 7 heures et 19 heures.

La surveillance des enfants est assurée par une équipe spécialisée (médecin-pédiatre, psychologue, puéricultrice, infirmière, jardinière d'enfants).

Une jardinière d'enfants surveille les enfants de 2 à 3 ans une matinée par semaine afin de suivre leur éveil et de les préparer à la scolarisation.

La Crèche Familiale est gérée par la Croix Rouge de Saint-Cloud et subventionnée par la Municipalité, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales.

COMITÉ DE SAINT-CLOUD

16, rue de Garches - 602.42.53

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ordures ménagères : Où en sommes-nous ?

par Nicole FAUQUENOT *Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie*

En votant le budget 1980, le Conseil Municipal a fixé une somme globale de 3 millions de francs pour les ordures ménagères. Cette somme se retrouve intégralement répartie sur nos feuilles d'impôts, il convient donc d'en connaître l'utilisation :

Enlèvement des déchets de ménage	1.700.000
Élimination des ordures	700.000
Achat des sacs par la Ville	600.000
	3.000.000

Les bennes passent entre 19 et 23 heures suivant les quartiers. Elles peuvent aller jusqu'à 24 heures le lundi qui est un jour très chargé.

Élimination des ordures

Les bennes transportent nos ordures à l'usine d'incinération d'Issy-les-Moulineaux.

L'énergie ainsi produite est transformée par E.D.F. en chauffage urbain pour certains quartiers de la Ville de Paris.

Le fait de sélectionner le verre ne créerait aucun problème à l'usine, par contre, si nous éliminions le papier, la « qualité » de nos ordures serait moins bien appréciée ! Ces problèmes s'étudient actuellement grâce à la création prochaine d'un Syndicat interdépartemental où nous proposons des solutions en commun.

Achat des sacs

Un appel d'offre est lancé pour la fourniture des sacs. Nous nous sommes bien habitués à les utiliser, encore que certains clodoaldiens continuent à ne pas les attacher ou à y mettre des verres brisés sans protection.

Les sacs permettent à l'Entreprise de collecter rapidement les ordures sans faire trop de bruit. Les trottoirs sont dégagés dès le passage de la benne.

Malheureusement le coût du plastic augmente à chaque livraison, et nous allons peut être devoir organiser un système de ramassage par conteneurs. La collecte sera alors moins rapide et plus bruyante, et... nous reverrons, je le crains, des récipients « traîner » à nouveau sur les trottoirs comme dans certaines villes voisines.

Nous étudions la possibilité d'un ramassage mixte, conteneurs dans certaines résidences, et sacs chez les particuliers.

L'avantage des conteneurs est de pouvoir sélectionner le verre. Ainsi nous pourrions le récupérer et le vendre... mais tous ces récipients en permanence sur les trottoirs, même s'ils sont peu nombreux, sont une atteinte à notre environnement, la solution idéale n'est pas encore trouvée.

P.S. — Si comme le veut la coutume, les éboueurs se présentent chez vous au moment des fêtes pour vous « offrir un calendrier » demandez qu'ils vous montrent leur carte, elle est établie au nom de la Société Nicollin, avec le cachet de l'année.

Enlèvement et évacuation

La Ville de Saint-Cloud procède par appels d'offres tous les cinq ans pour désigner une Entreprise qui collectera et évacuera les ordures ménagères.

OU ET QUAND LE PROCHAIN RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS ?

QUARTIERS	JOURS	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
COUTUREAU-RÉPUBLIQUE CENTRE	Mardi matin	9-23	6-20	10-24	10-24
CÔTEAUX VAL D'OR TOURNEROCHES	Mercredi matin	10-24	7-21	11-25	11-25
MONTRETOUT PASTEUR-MAGENTA	Jeudi matin	11-25	8-22	12-26	12-26

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Permis de construire délivrés du 30 juillet 1980 au 25 octobre 1980.

30 juillet 1980	10, rue des Gaillons	Pavillon
31 juillet 1980	29, rue Sevin Vincent	Extension Pavillon
5 août 1980	8, rue de Montesquiou	Extension Pavillon
7 août 1980	Boulevard de la République - Avenue du Maréchal Foch et rue de Montretout	
8 août 1980	28 bis, rue de Buzenval	Centre Commercial
12 août 1980	132, rue Tahère	Extension Cuisine
8 septembre 1980	56, rue Ferdinand Chartier	Modification d'un Pavillon
19 septembre 1980	89, boulevard de la République	Extension Pavillon
9 octobre 1980	164, rue des Tennerolles et angle rue de la Porte Jaune	Construction de trois Pavillons
9 octobre 1980	14, rue de la Porte Jaune	Démolition (D.D.E.)
10 octobre 1980	154, rue de la Porte Jaune	Démolition (D.D.E.)
10 octobre 1980	50, rue de la Porte Jaune	Démolition (D.D.E.)
25 octobre 1980	41, rue des Tennerolles	Extension Pavillon

- Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépôt

Adresse du chantier

Nature des travaux

29 juillet 1980	Rue Dailly - Angle avenue André Chevrillon	Extension parking
30 juillet 1980	14 bis, rue du Calvaire	Collectif (immeuble)
6 août 1980	179, rue des Tennerolles	Extension Pavillon
14 août 1980	84, rue des Tennerolles	Pavillon
15 septembre 1980	18-20-20 bis, et 22 rue Armengaud	Modificatif (implantation et hauteur bâtiments INTERPOL)
15 septembre 1980	31, rue du Val d'Or	Pavillon
17 septembre 1980	31 bis, avenue Clodoald	Modification de toiture et entrée d'un Pavillon
22 septembre 1980	20, Boulevard de la République	Aménagement de bureaux
23 septembre 1980	81 bis, avenue du Maréchal Foch	Modification d'une devanture de boutique
24 septembre 1980	20, Boulevard de la République	Aménagement de bureaux
24 septembre 1980	12, rue Sevin Vincent	Permis de démolir (Maison)
26 septembre 1980	ZAC de la Fouilleuse	Modificatif concernant la construction de collectifs
29 septembre 1980	41, rue Pasteur	Gymnase
13 octobre 1980	21, rue Henri Regnault	Pavillon
14 octobre 1980	7, rue Ferdinand Chartier	Extension Pavillon
22 octobre 1980	16, rue de l'Église	Modification devanture d'une boutique
29 octobre 1980	11, Parc de Montretout	Modification de façade

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

un numéro de téléphone

602.09.01

24 heures sur 24

conseil municipal

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE

Communications du Maire et des Adjoints sur leurs activités

Monsieur le Maire

CONCILIATEURS

Le Premier président de la Cour d'Appel de Versailles a désigné, pour un an, madame Régine BELIN et Monsieur Louis ROUSSEAU en qualité de conciliateurs pour la commune-canton de Saint-Cloud.

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Monsieur Bernard GROSJEAN ayant réintégré son corps d'origine à la Direction Départementale de l'Équipement au 1^{er} août 1980, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a désigné pour lui succéder Monsieur Henri DUNOYER, actuellement Directeur des Services Techniques d'Alfortville, qui prendra vraisemblablement ses fonctions au 1^{er} novembre 1980.

Monsieur BASSINET

V^e FESTIVAL D'AUTOMNE

Le Festival s'est ouvert par le vernissage de l'exposition des tapisseries d'Aubusson, sous le chapiteau annexe des Tréteaux de France à la Lanterne. Monsieur BASSINET insiste sur la qualité de cette exposition illustrée par des compositions florales réalisées par l'association clodoaldienne « Les Amis des Fleurs ».

SEMAINE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE

Diverses manifestations sont organisées à l'auditorium de la M.J.C., rue de la Source, du 24 au 30 novembre, par la M.J.C., la bibliothèque municipale et la bibliothèque pour tous. (Photo ci-contre).

Monsieur CUNY

ENQUÊTES PUBLIQUES

Deux enquêtes publiques vont être lancées dans les prochaines semaines :

- par la Direction de l'Équipement au sujet du projet d'élargissement de la **rue de la Porte-Jaune** et de la rue du camp-Canadien. Durée de l'enquête : **6 octobre au 8 novembre**.
- par la Ville au sujet du projet de **modification de la ZAC Fouilleuse**, du **24 octobre au 14 novembre**.



Monsieur LE LUHANDRE

JUMELAGE

Monsieur LE LUHANDRE rend compte de la visite qu'il a rendue à Frascati (Italie) à l'occasion de journées sportives organisées pour les villes jumelées.

Cette manifestation se situant en début d'année scolaire, les jeunes de Saint-Cloud n'ont pu participer à ces rencontres.

Une réunion des Maires des villes jumelées et un colloque sur le devenir de l'Europe ont été organisés à cette occasion.

LEGS DE MADEMOISELLE PIHET

Mademoiselle PIHET a désigné comme légataire universelle la ville de Saint-Cloud. Le legs comporte, en particulier, un pavillon neuf situé 34, rue Sevin-Vincent sur un terrain de 1.082 m².

Monsieur VINSON

LYCÉE FLORENT-SCHMITT

Monsieur VINSON informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la réunion organisée le 6 mars 1980 sur « l'avenir du lycée », le ministère de l'Education envisage favorablement l'ouverture au lycée de Saint-Cloud de classes préparatoires aux grandes écoles de commerce.

RENTRÉE SCOLAIRE 1980-1981

● Ecoles élémentaires

Les effectifs sont en diminution dans l'ensemble, justifiant la suppression de deux classes (une à Montretout et une au Val-d'Or), ils sont toutefois stables à l'école du Centre.

● Ecoles maternelles

Le nombre de classes est resté le même que l'année dernière, ce qui a permis d'accueillir le même nombre d'enfants.

● Restaurant scolaire

On assiste à un succès croissant, jusqu'à saturation des cantines. Le calcul de l'évolution des rationnaires pour ces dernières années sera effectué.

Monsieur le Docteur ARNAUD

PROJET EN MATIÈRE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Les capacités d'accueil actuelles sont insuffisantes :

- 160 places en crèche municipale, crèche à domicile, mini-crèche et en garderie.

La liste d'attente comporte 60 demandes.

Deux projets sont en cours de réalisation :

- la **transformation en mini-crèche** d'une partie des locaux de la halte-garderie de la **Fouilleuse** gérée par le Comité local de la Croix-Rouge Française;
- la **création d'une mini-crèche et d'une halte-garderie** dans les locaux municipaux du centre social situé 2, rue de l'Yser.

Monsieur JONKA

ECOLE DU CENTRE

Les nouveaux locaux ont été mis en service avant la rentrée.

Il s'avère que la salle de restaurant est très sonore lorsque près de 200 élèves y déjeunent simultanément. Des mesures seront prises par l'architecte pour diminuer le niveau sonore.



Il est difficile de faire taire les enfants lorsqu'ils déjeunent. Des mesures devront être prises par l'architecte pour diminuer le niveau sonore.

BATIMENTS COMMUNAUX

Plusieurs chantiers sont en cours ou en projet, notamment la régulation du chauffage dans les gymnases en vue d'économiser l'énergie.

BATIMENTS SCOLAIRES

Les travaux de chauffage sont également prévus, ainsi que des aménagements de sécurité.

Monsieur Elie Pierre ROCHICCIOLI

CLASSES TRANSPLANTÉES

● Centre de Saint-Brévin

Une classe de l'école des Coteaux s'y rend en octobre, accompagnée d'une classe d'une école publique de Sèvres (voir délibération n° 16 ci-dessous).

● Centre de Tamié

Le séjour de deux classes, prévu en octobre, a dû être annulé faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

La question des classes transplantées fera l'objet d'une réunion de la Commission municipale de l'Enseignement dans les prochaines semaines.

Madame Nicole FAUQUENOT

STATIONNEMENT PLACE CHARLES-DE-GAULLE

Le parking situé devant l'Hôtel-de-Ville est maintenant en stationnement payant, deux horodatrices y sont disposées.

FOIRE DE LESSAY

Madame FAUQUENOT a représenté la Ville de Saint-Cloud à la Foire annuelle de Lessay, commune-filleule de Saint-Cloud. Monsieur le Maire de Lessay (Manche) souhaite développer les relations entre nos deux communes.

BUSPHONE



Le service a repris le 15 septembre avec un nouveau système de tarification qui paraît, dans l'ensemble, accepté par les usagers. Toutefois, les titulaires de la carte améthyste, qui bénéficiaient auparavant de la gratuité totale, doivent dorénavant prendre un abonnement à tarif réduit pour emprunter le Busphone.

Le B.A.S. interviendra pour les cas les plus difficiles.

LE MAIRE REND COMPTE DES DÉCISIONS QU'IL A PRISES dans le cadre de la délégation de pouvoirs que lui a accordée le Conseil Municipal.

● FESTIVAL D'AUTOMNE : Signature de contrats :

- avec les « frères Jacques ».
- avec le « Golden Gate Quartet »,
- avec les Tréteaux de France.

● Délégation de signature à un Directeur de services administratifs pour la délivrance de certaines pièces.

Délibérations

Le Conseil Municipal adopte les délibérations suivantes qui ont reçu l'avis favorable de la Commission des Finances et du Plan réunie le 15 septembre 1980 :

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1980 et QUESTIONS FINANCIÈRES

Avant de demander au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet du budget supplémentaire 1980, Monsieur le Maire fait remarquer :

La conjoncture heureuse d'un **fort excédent 1979** et de **recettes nouvelles** imprévues au budget primitif 1980.

L'équilibre des **dépenses nouvelles** entre les sections d'**investissement** (3,29 M), de **FONCTIONNEMENT** (3,25 M).

L'inscription d'un crédit complémentaire de **1.935.000 francs** au deuxième plan d'équipement collectif dont la tranche 1980 est ainsi portée à **13.435.000 francs**.

L'importance du **volume global du budget 1980** (B.P. + B.S.) qui atteint 86,4 millions de francs.

Monsieur le Maire estime qu'il est nécessaire, à l'avenir, de contenir les **dépenses de fonctionnement**, afin d'éviter une trop forte progression de la pression fiscale.

Puis Monsieur LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des Finances, présente en détail le projet de budget, qui s'équilibre à **20.416.667,12 francs** en mouvements réels, les **dépenses nouvelles** s'élevant à la somme de **6.539.074,40 francs**.

Enfin Monsieur JEHANNO, rapporteur général de la Commission des Finances et du Plan, constate que le montant des dépenses nouvelles inscrites au budget supplémentaire est en progression d'année en année (4,5 millions en 1977, 6,5 millions en 1980). Il fait remarquer que la part de la section de fonctionnement (50 % en 1980) a augmenté (34 % en 1979). Toutefois, un crédit de 1.935.000 a pu être porté au crédit du deuxième plan d'équipement collectif : ainsi, au cours des trois premières années (1978, 1979, 1980) 67 % du plan auront été réalisés.

Concluant son exposé, Monsieur JEHANNO invite le Conseil Municipal à suivre l'avis de la Commission des Finances et du Plan en votant le budget supplémentaire 1980 tel qu'il est présenté, ainsi que les délibérations annexées.

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, adopte les délibérations suivantes :

Vote du budget supplémentaire 1980, qui s'équilibre à **25.830.621,67 francs** et qui se présente comme suit en **mouvements réels** :

Les **dépenses nouvelles** (6.539.074,40 F) se répartissent entre les sections de **fonctionnement** (3.249.874,40 F) et d'**investissement** (3.274.000,00 francs).

● En **FONCTIONNEMENT**, les crédits sont répartis entre les différents chapitres dont, en particulier, PERSONNEL (445.000 F), entretien des BATIMENTS (230.000 F), VOIRIE, ESPACES VERTS et ÉCLAIRAGE PUBLIC (470.000 F), Subventions (336.900 F), Busphone (420.000 F), ordures ménagères (300.000 Francs).

● En **INVESTISSEMENT**, trois opérations du « **deuxième plan d'équipement collectif** » bénéficient d'un crédit complémentaire :

— N° 5 : éclairage public :	35.000 F
— N° 9 : Ecole élémentaire du Centre :	1.000.000 F
— N° 15 : Ensemble polyvalent de loisirs :	900.000 F
	1.935.000 F

En outre, un crédit de 1.000.000 de francs a été inscrit pour l'achat de terrains dans la Z.A.C. du Centre et un crédit de 200.000 F pour l'aménagement de la mini-crèche à la Fouilleuse.

Budget supplémentaire 1980 du Service de l'Assainissement, équilibré à **1.458.287,39 francs**, dont :

- Investissement : 772.781,78 francs
- Fonctionnement : 685.505,61 francs.

Octroi de SUBVENTIONS complémentaires aux associations clodoaldiennes suivantes :

— Maison des jeunes et de la culture	6.000 F
— Conservatoire municipal de musique	102.400 F
— Ensemble sportif des Tourneroches	90.000 F
— Comité local de la Croix-Rouge pour la mini-crèche de la Fouilleuse	95.000 F
— Aide et soins à domicile pour la mise en place du service de soins à domicile	26.000 F
	319.900 F

Subvention exceptionnelle de 1.000 francs à l'association « Rhin et Danube » pour l'édification d'un monument à la mémoire du maréchal de Lattre de Tassigny.

Subvention de démarrage de 1.000 francs au Foyer coopératif du collège Gounod.

Garantie communale pour un emprunt complémentaire de 170.000 francs à contracter par la S.A. d'H.L.M. « Le Logement français » pour la réhabilitation de trois logements 24, rue Royale.

Modification de l'avance consentie au régisseur du centre marin de Saint-Brévin.

TRAVAUX

Restructuration de l'école élémentaire du Centre

Lancement de la deuxième tranche de travaux

- adoption de l'avant-projet détaillé,
- lancement d'un appel d'offres ouvert.

Lancement d'appels d'offres pour la réfection partielle de la rue Tahere (trottoirs et travaux d'assainissement).

Lancement d'appels d'offres pour l'entretien des VOIES COMMUNALES et du réseau d'EGOUTS (années 1981, 1982 et 1983).

DOMAINE COMMUNAL

Signature d'un bail emphytéotique avec l'Office public d'H.L.M. de Meudon pour la construction de 24 maisons individuelles et annexes sur le terrain situé 57 à 61, rue Sevin-Vincent et 17-19, rue Lelegard. Le bail aura une durée de 45 ans au terme duquel la Ville redeviendra propriétaire du terrain. Le loyer est fixé à 1.770.000 francs payables d'avance à la signature du bail.

vente au G.I.E. du centre commercial, de la partie de la rue de Montretout déclassée par délibération du 24 avril 1975, au prix de 268.400 francs.

Acceptation du remboursement, par l'assurance, d'une somme de 27.000,10 francs, couvrant les frais engagés par la Ville pour la remise en état de la porte principale de l'église du Centre, détériorée par un incendie le 26 mai 1980.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES PRIMAIRES-CONVENTIONS

Pour l'école Saint-Joseph, participation annuelle de 281 francs par élève domicilié à Saint-Cloud, et prise en charge d'une partie du traitement de la femme de service affectée aux classes enfantines, à concurrence de 39.200 francs en 1980.

Pour l'école Saint-Pie-X, participation de 281 francs par élève domiciliée à Saint-Cloud.

CLASSES TRANSPLANTÉES

Fixation d'un prix journalier de 55 francs par personne pour le séjour à Saint-Brévin d'une classe élémentaire de Sèvres - Convention avec la Ville de Sèvres.

PERSONNEL COMMUNAL

Autorisation de pourvoir un poste de sous-bibliothécaire par un agent contractuel.

Attribution, aux agents communaux, des avantages sociaux accordés par l'État à ses propres fonctionnaires.

QUESTIONS DIVERSES

— Monsieur le Maire demande que l'arbre malade abattu sur le terre-plein de la rue du Calvaire soit remplacé.

— Monsieur VOIZARD regrette le retard apporté par l'entreprise de démolitions à l'enlèvement des déblais rue de l'Église (rénovation du centre).

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 23 octobre à 21 heures.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE

Communications du Maire et des Adjoints sur leurs activités

Monsieur le Maire

VISITE DU SOUS-PRÉFET

Souhaitant rencontrer les élus de l'arrondissement, Monsieur Albert MIGNOT, Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, assistera à la réunion de Municipalité du mardi 25 novembre.

CATASTROPHE D'EL ASNAM-ORLEANSVILLE

Un premier lot de vêtements sélectionnés par le Comité local de la Croix Rouge, a été acheminé hier mercredi vers l'Ambassade d'Algérie. L'Ambassadeur a adressé un télégramme de remerciement au Maire.

Les dons de toutes natures continuent d'être réceptionnés à la Mairie.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE VERSAILLES ET SAINT-CLOUD

Monsieur le Maire, vice-président du Syndicat, informe le Conseil Municipal que :

— le texte de la convention avec l'État pour la rétrocession des biens de l'ancien service des Eaux et Fontaines est adopté.

— le bureau syndical, réuni le 22 octobre, a mis au point le programme de travaux destinés à améliorer la qualité de l'eau potable :

- un nouveau système de filtration sera mis en place à l'usine de traitement,
- la réfection du réseau de distribution va être entreprise avec, en première tranche, la pose d'une conduite entre l'usine de Louveciennes et la gare de Garches, pour alimenter, en particulier, la ville de Saint-Cloud.

— Le comité syndical se réunira le 4 décembre à 15 heures.

FISCALITÉ LOCALE

Les services fiscaux viennent de communiquer la ventilation des impôts locaux effectivement perçus par la ville, ainsi que les taux appliqués sur les bases d'imposition :

Nature de l'imposition	Produit net revenant à la ville	Taux appliqué aux bases
Taxe d'habitation	8.883.723	6,76 %
Taxe foncière bâtie	3.994.892	6,01 %
Taxe foncière non bâtie	47.028	7,94 %
Taxe professionnelle	7.364.357	3,10 %
Taxe d'ordures ménagères	3.000.000	2,46 %
TOTAL net perçu	23.290.000	

Le montant des impôts perçus par la ville en 1980 est **supérieur de 13,80 %** à la recette encaissée en 1979.

Monsieur René BASSINET

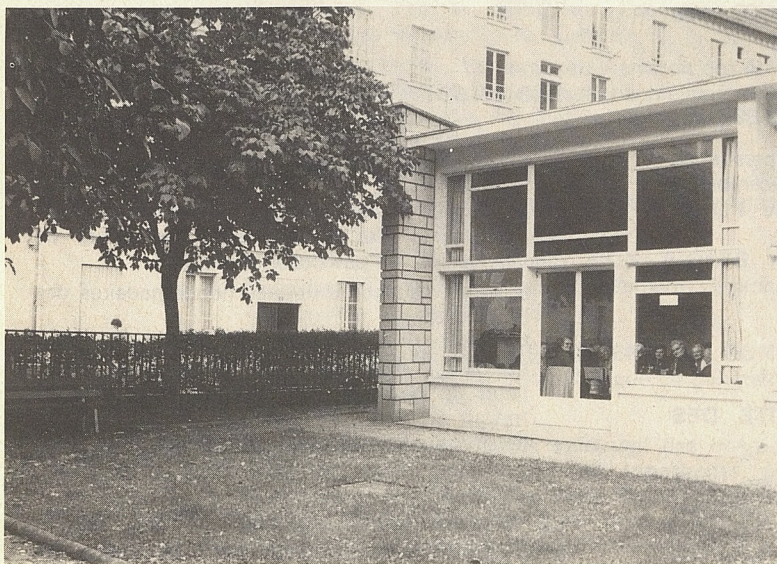
COMITÉS DE QUARTIERS

Montretout - Jeudi 9 octobre

En l'absence de Monsieur GUAY, délégué, **Monsieur le Maire** rend compte de cette réunion qui a intéressé une assistance nombreuse, venue, en particulier, parler de circulation, du centre commercial, du projet d'élargissement de la RN 180.

Coteaux-18-Juin - jeudi 16 octobre

Madame OLIVIER, déléguée, fait le compte rendu de cette réunion. Après un bilan des nombreux travaux exécutés dans le quartier, il fut question de circulation, de fiscalité locale, du rôle du conciliateur et, surtout, du projet de mini-crèche et de la halte-garderie qui va être réalisé au Centre social rue de l'Yser.



Le Centre Social de la rue de l'Yser dans lequel vont être réalisées la mini-crèche et la halte-garderie, comporte un jardin qui sera certainement très apprécié par les enfants.

V^e FESTIVAL D'AUTOMNE

Monsieur BASSINET fait le bilan détaillé du « V^e Festival d'Automne ».

Ce bilan est globalement positif, plus de 10.000 personnes ont assisté aux différents spectacles. Il remercie les personnes qui, à quelque titre que ce soit ont contribué à l'organisation du Festival, à la sécurité du chapiteau... M. le Maire associe à ses remerciements les membres de la CEM d'animation culturelle et sportive et particulièrement M. BASSINET et Mme WORBE.

SEMAINE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE

Des expositions et animations sont organisées du 24 au 29 novembre par la Bibliothèque municipale, la bibliothèque pour tous et la M.J.C.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Les affiches apposées en ville donnent le détail des manifestations organisées le **mardi 11 novembre**.

Le banquet annuel des Anciens combattants sera servi, cette année, au nouveau restaurant municipal du centre.

Monsieur Bertrand CUNY

C.E.M. D'URBANISME

Les membres de la commission se réuniront le 27 octobre pour examiner, en particulier, les deux projets actuellement soumis à l'enquête publique :

- élargissement de la RN 180 (rues de la Porte-Jaune et du Camp-Canadien)
- modification de la Z.A.C. Fouilleuse.

PROJET DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DES AVIONS M. DASSAULT

Les responsables du comité ont exposé à Monsieur CUNY leur projet de construction d'un ensemble sportif sur le terrain à l'angle des boulevards de la République et Louis-Loucheur.

Z.A.C. CENTRE VILLE

Monsieur CUNY rappelle que le projet de la Z.A.C. prévoit la réalisation d'un « SILO » de parking au centre ville, destiné aux habitants des nouveaux immeubles. Dans l'attente de sa réalisation, un terrain privé communal sera loué à l'aménageur.

Monsieur Raymond LE LUHANDRE

PROJET D'ACCÈS AU PARC

La S.N.C.F. conservant la maîtrise des ouvrages à construire sous les voies ferrées, il y a lieu de passer une convention avec l'architecte, lauréat du « concours d'idées », pour définir les limites de sa mission et fixer le montant de ses honoraires.

Monsieur le Maire rappelle que cette réalisation est susceptible de bénéficier d'une subvention de la région Ile-de-France.

Monsieur Pierre VINSON

ÉCOLES MATERNELLES

Une nouvelle classe vient d'être ouverte lundi 20 octobre à l'école du Centre, permettant l'accueil d'enfants qui n'avaient pu être admis, faute de place, soit au Centre, soit à Montretout.

Cette ouverture est le résultat de la concertation engagée avec l'Inspection d'Académie.

RESTAURANTS SCOLAIRES

La saturation est quasi-générale. Des difficultés sont notamment apparues à Montretout où des enfants de maternelle n'ont pu être accueillis que grâce à l'installation de quelques tables au restaurant de l'école primaire.

Mais c'est une solution provisoire. La Commission Extra-Municipale de l'enseignement va se réunir pour réfléchir à la situation des restaurants scolaires et proposer toutes mesures pouvant l'améliorer à la rentrée 1981-1982.

Docteur R. ARNAUD

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Saint-Cloud devient le siège d'un secteur P.M.I. Un médecin et une secrétaire médicale seront affectés par le Département au Centre social de la rue de l'Yser. Une permanence sera ainsi assurée à Saint-Cloud, en plus des consultations assurées deux fois par semaine par le médecin vacataire communal.

CRÈCHES

La crèche municipale sera fermée le lundi 10 novembre, mais l'accueil des enfants qui seraient présents sera assuré à la mini-crèche, 27, rue Dailly.

FÊTE DE NOËL DES PERSONNES ÂGÉES

Un spectacle d'opérettes sera offert aux personnes âgées de Saint-Cloud le samedi 13 décembre à 14 h 30 dans la salle des fêtes de l'école allemande rue Pasteur.

Monsieur Jacques JONKA

PRÉVENTION ROUTIÈRE - SÉCURITÉ DES SCOLAIRES

Une réunion s'est tenue, le 19 septembre, pour traiter de la sécurité des élèves sur le trajet des lycées et collèges, notamment en ce qui concerne les « deux-roues ». Les « points noirs » de la ville ont été recensés et des mesures de sécurité proposées.

Une prochaine réunion du même ordre sera organisée à l'intention des parents et enseignants des écoles élémentaires.

ÉCOLE DU CENTRE

Monsieur le Maire rappelle qu'au cours de l'inauguration du nouveau bâtiment de services de l'école du centre, il a été demandé à l'architecte d'étudier toutes mesures propres à améliorer l'insonorisation du restaurant scolaire.



Un grand nombre de personnalités ont assisté à l'inauguration du bâtiment de service à l'école du Centre.

Madame Nicole FAUQUENOT

STATIONNEMENT AU CENTRE VILLE

Répondant à la question d'un conseiller municipal, Madame FAUQUENOT précise qu'aucun commerçant du centre ville n'a de place de stationnement attribuée. Les « aires de livraisons » ne sont pas réservées aux magasins devant lesquels elles sont tracées.

Monsieur André LEYMARIE

COMITÉ DE LIAISON COMMERÇANTS/CONSOmmATEURS

Monsieur GUAY étant malade, Monsieur LEYMARIE a présidé hier cette réunion au cours de laquelle furent, en particulier, évoqués :

- le problème des fermetures hebdomadaires des boulangeries.
- la démission de Monsieur FREMY de la présidence de l'association des commerçants,
- l'état du projet de centre commercial « Montretout »
- l'avenir du commerce au centre ville.

LE MAIRE REND COMPTE DES DÉCISIONS QU'IL A PRISES dans le cadre de la délégation de pouvoirs que lui a accordée le Conseil Municipal.

- Vente d'un véhicule R.4 fourgonnette.
- Mise à la disposition de la SARER d'une parcelle de terrain pour des emplacements de stationnement.
- Révision du montant du loyer des lo-

caux du Commissariat de Police de Saint-Cloud.

Le Conseil Municipal, après avis du rapporteur général de la Commission des Finances et du Plan, adopte les délibérations suivantes :

Délibérations

TRAVAUX

Adoption du programme 1980 modifié du PLAN DE CIRCULATION, dont le montant des travaux est limité à 250.000 francs. Ce programme comporte :

- l'aménagement des trottoirs du pont des Trois-Pierrots et des abords du carrefour de la rue Traversière.
- divers aménagements de sécurité, notamment des passages pour piétons aux abords des écoles.
- la pose de panneaux de signalisation urbaine.

Une subvention d'un montant de 125.000 francs est sollicitée pour financer ce programme.

DOMAINE COMMUNAL

Vente d'une propriété communale située 60, rue du Mont-Valérien auparavant affectée au Directeur des Services Techniques municipaux. Le produit de cette vente sera affecté à l'achat de logements de fonction pour le personnel.

Z.A.C. DU CENTRE VILLE

Avant de présenter les deux délibérations suivantes, **Monsieur B. CUNY**, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, fait le point sur l'opération de rénovation et restauration du Centre :

RESTAURATION : 130 logements environ ont été restaurés, soit 65 % des réalisations prévues aux phases opérationnelles 1-2-3 et le tiers des prévisions totales.

CONSTRUCTIONS NEUVES SOCIALES : 98 H.L.M. et 13 logements en prêts conventionnés soit environ 40 % des prévisions (280).

CONSTRUCTIONS NEUVES NON AIDÉES : seuls jusqu'ici 16 logements du bâtiment G, soit 4 % environ des prévisions (410).

COMMERCES RESTAURÉS OU EN TRÈS BON ÉTAT : environ 2.000 m², soit plus que ce qui était prévu dans la convention.

A ces réalisations effectives s'ajoutent des opérations en cours portant sur **30 logements à restaurer** et la construction, dans l'îlot de rénovation, de **65 appartements en accession libre** et **13 en accession avec « prêt conventionné »** dans les phases 1-2-3, déjà entreprises ou pour lesquelles toutes les formalités préliminaires sont maintenant accomplies.

De même, dans l'îlot compris entre la rue de la Libération, la rue de Rouen et la place Deville, la procédure de maîtrise des sols arrive à son terme.

Prorogation de la déclaration d'utilité publique : la validité de l'arrêté préfectoral du 10 février 1976 expire le 10 février 1981, il convient donc de demander à Monsieur le Préfet de prendre un nouvel arrêté pour proroger la déclaration d'utilité publique pour une période de cinq ans, afin de permettre la poursuite de l'opération de rénovation/restauration du centre ville.

Restauration - Lancement de la phase 3 bis : la phase 1 avait été lancée par arrêté préfectoral du 4 mars 1977, les phases 2 et 3 par arrêté du 20 avril 1979. Il y a lieu de solliciter de Monsieur le Préfet un nouvel arrêté définissant :

- la liste des travaux à effectuer dans les immeubles,
- la liste des bâtiments à démolir au titre des curetages,

dans le secteur délimité par la place de l'Église, la rue de l'Église, la rue du Docteur-desfossez, la rue Royale, la place Silly, la rue de l'Hospice, la place du Pas de Saint-Cloud et la place Charles-de-Gaulle.

Monsieur CUNY rappelle que les propriétaires disposeront, à compter du 1^{er} janvier 1981, d'un délai de trois ans pour effectuer les travaux énumérés.

FINANCES

Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour un montant de 909,30 francs.

PERSONNEL COMMUNAL

Attribution d'une allocation forfaitaire à l'ingénieur subdivisionnaire ayant assuré, du 1^{er} septembre au 31 octobre 1980, l'intérim du Directeur des Services techniques municipaux.

QUESTIONS DIVERSES

Avis favorable à ce que l'« Union Financière pour la Construction » soit autorisée par le Préfet à déroger au principe du repos hebdomadaire du dimanche pour le personnel préposé au bureau de vente de l'ensemble immobilier « Le Village de Saint-Cloud ».

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **JEUDI 27 NOVEMBRE à 21 heures.**

état civil

du 15 juillet
au 29 octobre

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Arnaud MASSON - Ghislain HOÛCHE - Vivien ATALAY - Emmanuelle SPADACENTA - Bertrand RODRIGUEZ - Guillaume COCHERY - Emilie JUMEAUX - Juliette COURRÈGES - Gabriel BIECHER - Sébastien RICCI - Natacha KHAYTOO - Thomas GARIBAL - Franck TRUYENS - Raul FERREIRA - Cyril SCHMIDT - Vanessa MORAIN - Veit HOLITSCHKE - William LEFORT - Véronique RIEU - Stéphanie PÉDRON - Julie DANLOS - Olivier ROUSSEAU - Jérémy MOREAU - Agostinho da SILVA - Julien ROBINET - Clémentine NOEL - Aurélie FÉKÈTE - Vincent RAFFARD - Ariane CUNY - Frédéric THOMAS - Angélique GAUTIER - Élodie CAILLAUD - Clotilde MALMEZAT - Jean-Baptiste LÉRY - Thibault FORESTIER - Adrien PINON - Guillaume RISCH - Cécile PREVOST - Daniel GONCALVES - Aurélien LAFON - Rafaële DAHAN - Jane MORRIS - Michel VERAS - Laura VEDEL - Cyril NAZET - Julien DELORME - Céline GUITRY - Sophie COMBE - Julien LEBLANC - Alix PIOT - Benjamin BRUDER - Laurent DUVERNEY-GUICHARD - Carolyn ROSE - Anne-Laure LE TELLIER - Nicolas CRUCIANI - Héroïse AUBERT - Mathieu PROVOST - (1^{er} Jum.) Guillaume PROVOST (2^e Jum.) - Corinne DUARTE - Adeline CHARVET - Quentin TIBURCE - Kamel GHENNAME - Julie CREVOISIER - Laurence BRILLAC - Morgane CHABROUILLET - Marie-Alix TROADEC - Vanessa COTHIAS - Marie-Charlotte BRIN - Audrey RÜCKERT - Aouatif ADIL - Damien MOURIÈS - Alexandra GASKELL - James BANKS - Frédéric CHARDONNET - Marguerite BONNIN - Sandra BOUCHON - Aurélie THOMASSIN - Anaïs GARCIN - Alexandre de LORGERIL - Caroline BRUYAS - Grégory PERGEAUX - Laurence BLANC - Marie-Céline LAURENT - Carole SOLIVEAU - Jean-Marie CELERIER - Julie JIMENEZ-RODRIGUEZ - Jérôme TREYSSAC - Charlotte de PINS - Camille CESSIEUX.

MARIAGES

Philippe GAUGER & Catherine RIPOCHE - Hervé REGNAULD & Sophie BOURDON - Patrick MORTAIN & Sylvie DEVICQ - Jacques MAYOUSSE & Ginette BRECO - Philippe LAUGIER & Emmanuelle POSTEL - Hervé PERAN & Louise DESCHAMPS - Yves PARIZOT & Franceline LAPIERRE - Jean SALMON & Michelle NEUVILLE - Paul-Henri MALONDA & Christiana LAFOND - Jean-Paul WYSS & Vivareth TIOULLONG - Sylvain de LESCAZES & Danièle EPELLEY - Francisco JORGE FARELO & Alcidia ROMANA RODRIGUEZ - Pascal PARA & Martine FONTAINE - François SCHWEITZER-CHAPUT & Ségolène HUA - Paul LEMIEUVRE & Fabienne LAGREULA - Jean-François CHALOT & Laurence BRAI - Dominique ATGER & Agnès OBERKAMPFF de DABRUN - Filippo COLOMBO & Marguerite GOUMARD - Laurent CHAMPCEIX & Nathalie BASTIEN - Nicolas PÉRIN & Catherine HUBERT - Jean-Luc THOREL & Elisabeth DE LANGHE - Thierry SCHULMANN & Nadine BITMAN - Philippe ROBIN & Catherine HERMANT - Philippe VANHAUTÈRE & Maryvonne BOUYGUES - Joachim SALGUEIRO DIAS & Olinda CUNHA - Tahar BOUMERFEGUE & Rabiâ LOUAKI - Georges PONS & Lotte STRUCHEN - Mohamed ZGOLLI & Martha SANCHEZ GARCIA - Alain BASSET & Élisabeth GAUTHIER - Alain de FABRY & Marie-Annick LANDAIS - Philippe RICHON & Patricia CASTELNAU.

DÉCÈS

Charlotte PETIT ép. MARINIER - Hélène BOURBA Vve NOSOFF - Georgette GADAT - Christian MAST - Emilienne TITARD Vve BERRANGER - Guedevan ASSATIANI - Yvonne BOMSEL Vve OÏFFER - Jacqueline LALINEC - Marie GAGETTA Vve LEMAÇON - Catherine BIBOIS - Emile COCHARD - Jean-Baptiste EVRARD - Eva ZITLENOK ép. LOEB - Ahmed NÉHAR - Monique BOURNEUF ép. ARBONA - Esther CATTAN ép. SMAJA - Léonie COLOMBAIN ép. COLMANT - Yves DEFREMONT - Michel DUHAMEAUX - Giang NGUYEN ép. NGUYEN - René DORT - Emile CATELAIN - Anne LE GOFF Vve ROBIC - Suzanne HIVERT ép. MARCHESI - Louis DELORME - Hervé de NICOLAY - Madeleine BRISSET ép. NEVERS - Marie TRIPARD - Henri KREBS - Gaston RENAUD - Anne-Marie AURAND ép. d'ANFRAY - Hélène SAVENKOFF Vve ANDRIANOFF - Michel ESSE-NOVSKY - Georges FOSSEUX - Raymond COLLIN - Pierre MÉLIQUE - Ernest BAUDIN - Pierre MESSINESI - Jane GUION Vve ROBERT - Roger BERTRAND - Marie ANDRÉ Vve HUNAUT - Georges ROUX-DUFORT - Simone ARBELET ép. DAVID-LABERNE - Cyrille MILCENT, ép. CLÉMENTON - Serge PROST - Jean DÉSIR - Hubert LARIQUE - Louis RUNICCI - Madeleine GUFFROY Vve PESEZ - Louis SICHER - Marcel LEGEAS - Julie CABESSUT Vve AUGÉY - Pedro GOMEZ LARROSA - Maxime DONNIOU - Odette VOISENET ép. GRIMALDI - Jean GUILLET.

V.A.G

Garage de Saint-Cloud

Audi



38, rue Dailly

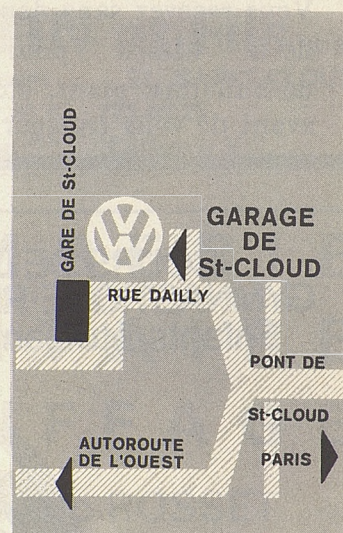
92210 SAINT-CLOUD

Téléphone : 602.56.20 et 602.47.47

Télex 270168 GARAGE DE SCLOU

R.C. Versailles 56 B 201
SIREN 569 802 010 00011
ATELIER N° 12-995-892-0 SACL

GARCHES - VAUCRESSON - MARNES-LA-COQUETTE
VILLE-D'AVRAY - LA CELLE-SAINT-CLOUD



DÉPANN'CLÉS 92

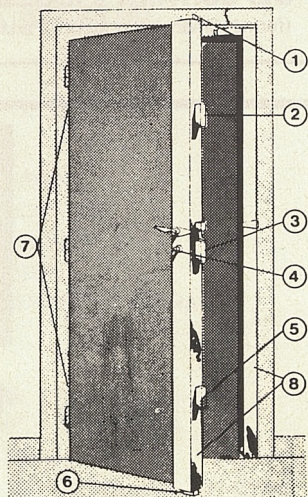
SERRURERIE

- Pose de Serrures « TOUTES MARQUES »
- Blindages de Portes
- Ouverture de Portes
- Clés tous modèles

DÉPANNAGE

602. 99. 99

210, boulevard
de la République
92120 SAINT-CLOUD



DANS LE CADRE PRESTIGIEUX
DU PARC DE SAINT-CLOUD

Le Grill de la Grande Gerbe

est à votre disposition. Tous les jours, toute l'année, pour les déjeuners. A partir du 1^{er} mai à fin septembre, dîners aux chandelles. Servi en plein air suivant la température. Grande terrasse ou salle confortable et raffinée.

Devis gratuit sur demande pour Lunchs, Cocktails, Séminaires, Banquets.

Entrées : Pont de Saint-Cloud par Grille d'Honneur.

Deuxième bassin circulaire en montant.

Autres entrées : Sèvres, Ville-d'Avray - Garches.

La Grande Gerbe - Parc de St-Cloud
Tél. 602.24.20 ou 602.27.41

Notre service location de cycles adultes et enfants : la velocypédie est ouverte également tous les jours.

Messieurs et Mesdames les Annonceurs

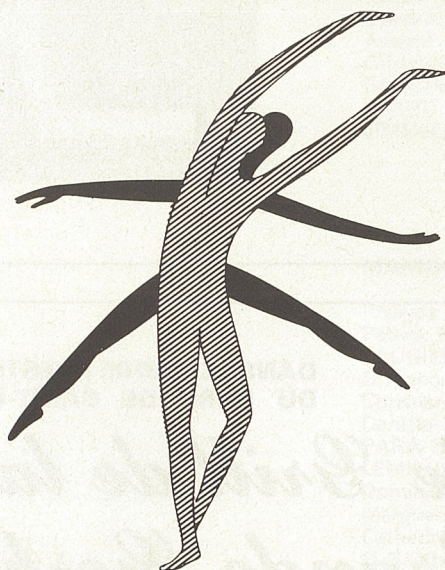
cette information vous concerne

Nous nous permettons de vous rappeler que :

seul le Service Information de la Mairie 602.70.40 p 356
est habilité à recueillir vos insertions publicitaires

Vous recevez sans doute fréquemment la visite de démarcheurs qui se recommandent de la " Mairie " pour tenter d'obtenir votre participation à l'édition de bulletins, plans, etc. Nous vous invitons à la plus grande vigilance et vous recommandons, avant de vous engager, de prendre contact avec le Service Information de la Mairie.

COURS DE DANSE GYMNASTIQUE · RELAXATION Enfants · étudiants · adultes



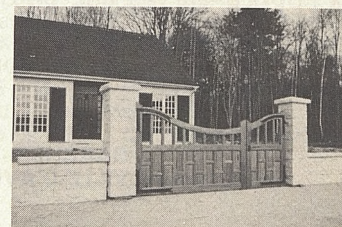
Jeanine Rosset · Christine Rosset
11 rue Coutureau · Saint-Cloud
602 20 37 · 970 29 72

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57

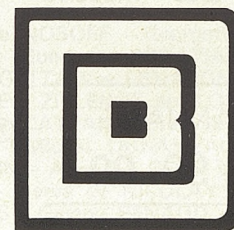
FABRICANT



VOLET A L'AMERICAINE - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ — LATTES
MOULURES et TASSEAUX
Quincaillerie **BRICARD**
Produits pour isolation - Survitrage
MENUISERIE INDUSTRIELLE
Châssis de toiture
DÉPOSITAIRE « KAZED »
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

BANQUE
de **BAECQUE BEAU**
votre Banque Privée
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn
602 30.19
602 45.61

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

Paysagistes

créations
parcs et jardins
terrains de sports
entretien - élagage

Entreprise

A. CANTIN et Fils s.a.

13, rue Sevin-Vincent - 92 SAINT-CLOUD

Tél. 771.80.93 - 771.89.25

Qualification *** Catégorie V

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s.a.r.l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

P L O M B E R I E S A N I T A I R E C H A U F F A G E

Ent. Jean-Luc ROSSET

Tél. 602.20.37
Dom. 741.29.72

82, bd. de la République
92210 SAINT-CLOUD

Crédit Mutuel de Saint-Cloud



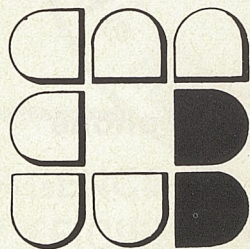
15, rue d'Orléans

Tél. 602.43.40

LES MUTUALISTES DE
SAINT-CLOUD AU SERVICE
DES CLODOALDIENS

DÉPOTS : INTÉRÊTS SUR
LIVRETS NETS D'IMPOTS

PRÊTS AUX PARTICULIERS



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s.a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
DE L'ENTREPRISE

M. ESTEVES & Cie

S.A.R.L. au capital de 20.000 F

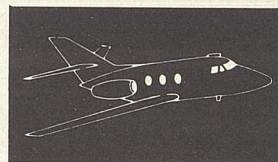
GÉRANT Constant DECAILLON

*Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres*

LOCATAIRE-GÉRANT DE S.A. ESTEVES & Cie
143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771.08.53 - 771.86.83



AVIONS MARCEL DASSAULT

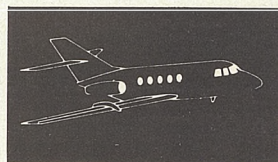


Falcon 10

6/7 places
3.500 km

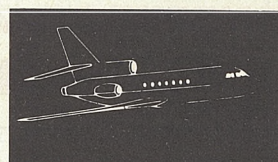
Performances brillantes
vitesse - économie

BREGUET AVIATION



Falcon 20

8/10 places
2.800 km
Vendu à
450 exemplaires



Falcon 50

10/12 places
6.500 km
Tri-réacteur
à long rayon d'action

LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BENEFICIANT DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUES COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RECENTS, ILS SE SONT IMPOSES AUPRES DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIETES.

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations



Un numéro de téléphone

602.09.01

24 heures sur 24

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAISIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'Église 602.04.14
113, galerie de la Colline 602.23.67
SAINT-CLOUD

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD ☎ 602 04.12



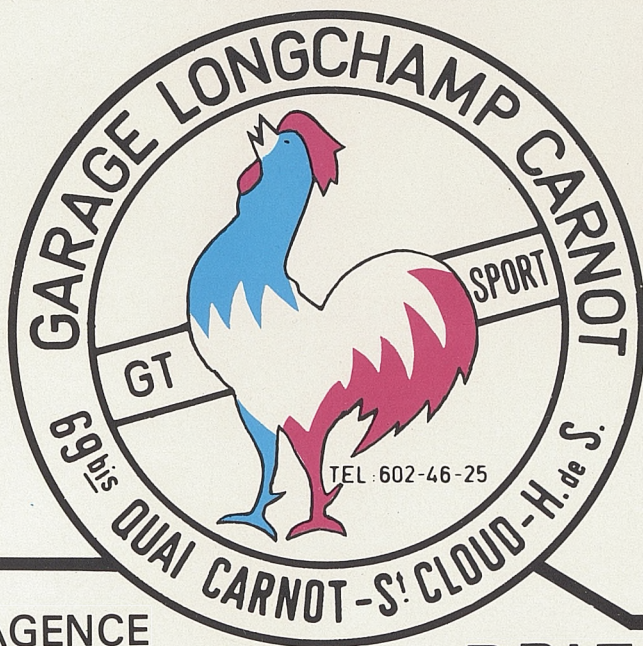
paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRISE
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau, nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73



AGENCE
OFFICIELLE :

VOLVO

BRITISH

LEYLAND

AUTOBIANCHI

LANCIA

EXPOSITION PERMANENTE VENEZ CHOISIR VOTRE VOITURE

SERVICE SPECIAL SOCIETES

LOCATION SANS CHAUFFEUR

ENTRETIEN, REPARATION, STATION SERVICE

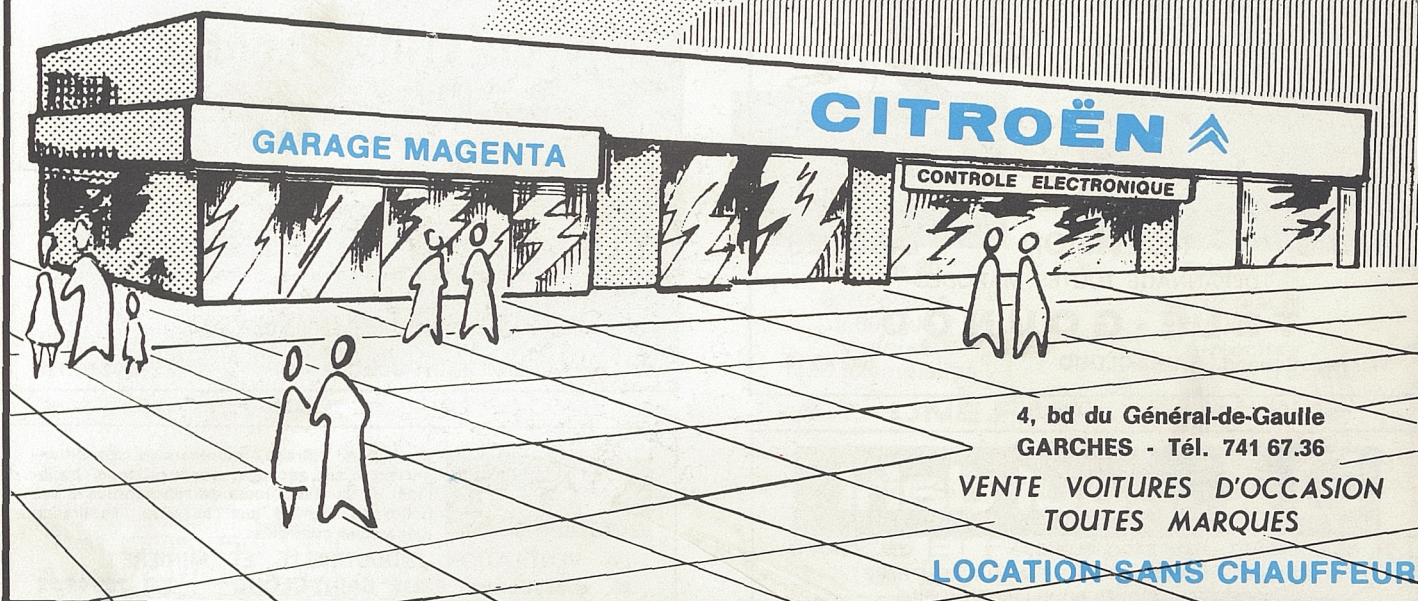
A CINQ MINUTES DE CHEZ VOUS

1, boulevard de la République

SAINT-CLOUD

Tél. 602 59.95

CARROSSERIE • TOLERIE • PEINTURE



4, bd du Général-de-Gaulle
GARCHES - Tél. 741 67.36

VENTE VOITURES D'OCCASION
TOUTES MARQUES

LOCATION SANS CHAUFFEUR

**PREMIERS JOURS DE DÉCEMBRE
DERNIERS JOURS DE SOLDES DES**

**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

8 jours d'affaires...

... ou un an de regrets

*Dans un mois nous lançons les collections 81
les collections 80 doivent disparaître
avec 20 à 50 % de remise*

5, avenue Caroline - 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771.03.02